

# SÉNAT

## DÉBATS PARLEMENTAIRES

JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

---

---

QUESTIONS  
remises à la présidence du Sénat



RÉPONSES  
des ministres aux questions écrites



# Sommaire

Questions orales 1909

1. Questions écrites (du n° 25875 au n° 25903 inclus) 1910

*Index alphabétique des sénateurs ayant posé une ou plusieurs questions* 1902

*Index analytique des questions posées* 1905

Ministres ayant été interrogés :

Action et comptes publics 1910

Affaires européennes 1910

Agriculture et alimentation 1910

Armées 1911

Cohésion des territoires 1911

Culture 1912

Économie 1913

Éducation nationale 1913

Egalité entre les femmes et les hommes 1914

Intérieur 1914

Personnes handicapées 1915

Solidarités et santé 1915

Sports 1916

Transition écologique et solidaire 1917

Transports 1917

2. Réponses des ministres aux questions écrites

Exceptionnellement, en raison du changement de Gouvernement, ce cahier ne comporte pas de réponses.

3. Liste de rappel des questions écrites auxquelles il n'a pas été répondu dans le délai de deux mois 1918

# 1. Questions écrites

## INDEX ALPHABÉTIQUE DES SÉNATEURS AYANT POSÉ UNE OU PLUSIEURS QUESTIONS

*Cet index mentionne, pour chaque question, le numéro, le ministre interrogé, la rubrique de classement analytique (en caractère gras) et le titre*

### B

Bouvard (Michel) :

- 25899 Solidarités et santé. **Syndrome immunodéficitaire acquis (SIDA)**. *Financement des associations de lutte contre le SIDA* (p. 1916).
- 25900 Sports. **Sports**. *Avenir du Rink Hockey* (p. 1916).

### C

Canayer (Agnès) :

- 25881 Solidarités et santé. **Chirurgiens-dentistes**. *Conséquences de l'échec des négociations entre l'assurance maladie et les chirurgiens-dentistes* (p. 1916).

Cohen (Laurence) :

- 25875 Culture. **Radiodiffusion et télévision**. *Sanctions pour une séquence homophobe à la télévision* (p. 1912).

Courteau (Roland) :

- 25889 Égalité entre les femmes et les hommes. **Harcèlement**. *Lutte contre le harcèlement de rue* (p. 1914).
- 25890 Transition écologique et solidaire. **Énergies nouvelles**. *Mise en œuvre de la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte* (p. 1917).

### E

Espagnac (Frédérique) :

- 25894 Intérieur. **Papiers d'identité**. *Difficultés rencontrées par les usagers suite à l'application du plan « préfectures nouvelle génération »* (p. 1914).

### F

Favier (Christian) :

- 25892 Transports. **Transports ferroviaires**. *Maintien de la ligne entre Perpignan et Rungis* (p. 1917).

### G

Garriaud-Maylam (Joëlle) :

- 25903 Éducation nationale. **Langues étrangères**. *Enseignement des langues vivantes en primaire* (p. 1914).

## L

## Laurent (Daniel) :

- 25885 Agriculture et alimentation. **Viticulture.** *Mesures gouvernementales suite au gel dans le vignoble de la région délimitée cognac* (p. 1911).
- 25893 Affaires européennes. **Union européenne.** *Conséquences du Brexit sur la politique commune de la pêche* (p. 1910).

## Leroy (Jean-Claude) :

- 25882 Agriculture et alimentation. **Élevage.** *Indemnisation des agriculteurs touchés par la fièvre catarrhale ovine* (p. 1910).
- 25883 Personnes handicapées. **Handicapés (travail et reclassement).** *Retraite anticipée des travailleurs handicapés* (p. 1915).
- 25884 Agriculture et alimentation. **Élevage.** *Plan de lutte contre la rhinotrachéite infectieuse bovine* (p. 1910).

## Le Scouarnec (Michel) :

- 25879 Éducation nationale. **Enseignants.** *Rentrée scolaire 2017 à l'école Pierre Thomas de Pont-Scorff* (p. 1913).

## M

## Masson (Jean Louis) :

- 25888 Intérieur. **Conseils municipaux.** *Démission d'office de conseillers municipaux* (p. 1914).

## Maurey (Hervé) :

- 25895 Cohésion des territoires. **Permis de construire.** *Lieu de dépôt des autorisations d'urbanisme* (p. 1912).
- 25896 Cohésion des territoires. **Collectivités locales.** *Suppression d'une ou de plusieurs communes déléguées au sein d'une commune nouvelle* (p. 1912).
- 25897 Intérieur. **Communes.** *Classement des maires délégués dans l'ordre du tableau du conseil municipal* (p. 1914).
- 25898 Intérieur. **Collectivités locales.** *Mode de scrutin des conseillers métropolitains* (p. 1915).

## P

## Pointereau (Rémy) :

- 25880 Éducation nationale. **Stages.** *Difficultés pour les lycéens et étudiants de trouver des stages en entreprise* (p. 1913).

## R

## de Rose (Marie-France) :

- 25901 Solidarités et santé. **Handicapés.** *Situation des enfants dyspraxiques en France* (p. 1916).
- 25902 Armées. **Service civique.** *Service civique* (p. 1911).

## S

## Savin (Michel) :

- 25876 Transition écologique et solidaire. **Publicité.** *Réglementation relative aux préenseignes dérogatoires et économie touristique* (p. 1917).
- 25877 Action et comptes publics. **Seniors.** *Situation des résidences services* (p. 1910).

## T

## Trillard (André) :

- 25878 Solidarités et santé. **Médecins.** *Lutte contre les déserts médicaux* (p. 1915).

## V

## Vasselle (Alain) :

- 25886 Économie. **Fraudes et contrefaçons.** *Lutte contre la contrefaçon dans l'industrie du cuir* (p. 1913).
- 25887 Cohésion des territoires. **Aménagement du territoire.** *Réglementation relative aux aménagements fonciers agricoles et forestiers* (p. 1911).
- 25891 Cohésion des territoires. **Urbanisme.** *Réforme des documents d'urbanisme prévue par la loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové* (p. 1911).

## INDEX ANALYTIQUE DES QUESTIONS POSÉES

*Cet index mentionne, pour chaque question, le numéro, le ministre interrogé et le titre*

### A

#### Aménagement du territoire

Vasselle (Alain) :

- 25887 Cohésion des territoires. *Réglementation relative aux aménagements fonciers agricoles et forestiers* (p. 1911).

### C

#### Chirurgiens-dentistes

Canayer (Agnès) :

- 25881 Solidarités et santé. *Conséquences de l'échec des négociations entre l'assurance maladie et les chirurgiens-dentistes* (p. 1916).

#### Collectivités locales

Maurey (Hervé) :

- 25896 Cohésion des territoires. *Suppression d'une ou de plusieurs communes déléguées au sein d'une commune nouvelle* (p. 1912).
- 25898 Intérieur. *Mode de scrutin des conseillers métropolitains* (p. 1915).

1905

#### Communes

Maurey (Hervé) :

- 25897 Intérieur. *Classement des maires délégués dans l'ordre du tableau du conseil municipal* (p. 1914).

#### Conseils municipaux

Masson (Jean Louis) :

- 25888 Intérieur. *Démission d'office de conseillers municipaux* (p. 1914).

### E

#### Élevage

Leroy (Jean-Claude) :

- 25882 Agriculture et alimentation. *Indemnisation des agriculteurs touchés par la fièvre catarrhale ovine* (p. 1910).
- 25884 Agriculture et alimentation. *Plan de lutte contre la rhinotrachéite infectieuse bovine* (p. 1910).

#### Énergies nouvelles

Courteau (Roland) :

- 25890 Transition écologique et solidaire. *Mise en œuvre de la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte* (p. 1917).

## Enseignants

Le Scouarnec (Michel) :

25879 Éducation nationale. *Rentrée scolaire 2017 à l'école Pierre Thomas de Pont-Scorff* (p. 1913).

## F

## Fraudes et contrefaçons

Vasselle (Alain) :

25886 Économie. *Lutte contre la contrefaçon dans l'industrie du cuir* (p. 1913).

## H

## Handicapés

de Rose (Marie-France) :

25901 Solidarités et santé. *Situation des enfants dyspraxiques en France* (p. 1916).

## Handicapés (travail et reclassement)

Leroy (Jean-Claude) :

25883 Personnes handicapées. *Retraite anticipée des travailleurs handicapés* (p. 1915).

## Harcèlement

Courteau (Roland) :

25889 Égalité entre les femmes et les hommes. *Lutte contre le harcèlement de rue* (p. 1914).

## L

## Langues étrangères

Garriaud-Maylam (Joëlle) :

25903 Éducation nationale. *Enseignement des langues vivantes en primaire* (p. 1914).

## M

## Médecins

Trillard (André) :

25878 Solidarités et santé. *Lutte contre les déserts médicaux* (p. 1915).

## P

## Papiers d'identité

Espagnac (Frédérique) :

25894 Intérieur. *Difficultés rencontrées par les usagers suite à l'application du plan « préfectures nouvelle génération »* (p. 1914).

## Permis de construire

Maurey (Hervé) :

25895 Cohésion des territoires. *Lieu de dépôt des autorisations d'urbanisme* (p. 1912).

## Publicité

Savin (Michel) :

25876 Transition écologique et solidaire. *Réglementation relative aux préenseignes dérogatoires et économie touristique* (p. 1917).

## R

### Radiodiffusion et télévision

Cohen (Laurence) :

25875 Culture. *Sanctions pour une séquence homophobe à la télévision* (p. 1912).

## S

### Seniors

Savin (Michel) :

25877 Action et comptes publics. *Situation des résidences services* (p. 1910).

### Service civique

de Rose (Marie-France) :

25902 Armées. *Service civique* (p. 1911).

### Sports

Bouvard (Michel) :

25900 Sports. *Avenir du Rink Hockey* (p. 1916).

### Stages

Pointereau (Rémy) :

25880 Éducation nationale. *Difficultés pour les lycéens et étudiants de trouver des stages en entreprise* (p. 1913).

### Syndrome immunodéficient acquis (SIDA)

Bouvard (Michel) :

25899 Solidarités et santé. *Financement des associations de lutte contre le SIDA* (p. 1916).

## T

### Transports ferroviaires

Favier (Christian) :

25892 Transports. *Maintien de la ligne entre Perpignan et Rungis* (p. 1917).

## U

### Union européenne

Laurent (Daniel) :

25893 Affaires européennes. *Conséquences du Brexit sur la politique commune de la pêche* (p. 1910).

## Urbanisme

Vasselle (Alain) :

- 25891 Cohésion des territoires. *Réforme des documents d'urbanisme prévue par la loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové* (p. 1911).

## V

## Viticulture

Laurent (Daniel) :

- 25885 Agriculture et alimentation. *Mesures gouvernementales suite au gel dans le vignoble de la région délimitée cognac* (p. 1911).

# Questions orales

## REMISES À LA PRÉSIDENTE DU SÉNAT (APPLICATION DES ARTICLES 76 À 78 DU RÈGLEMENT)

### *Éligibilité aux aides de la fondation du patrimoine des villes à secteur sauvegardé*

**1603.** – 1<sup>er</sup> juin 2017. – M. Yannick Botrel appelle l'attention de Mme la ministre de la culture sur la non-éligibilité des villes à secteur sauvegardé aux déductions fiscales de la fondation du patrimoine. En effet, il appartient au législateur de fixer le périmètre de l'éligibilité à déduction fiscale géré par la fondation du patrimoine. Dans les faits, il a estimé qu'une telle éligibilité pour les villes à secteur sauvegardé n'était pas pertinente dans la mesure où les dispositions de la loi Malraux s'appliquaient. Néanmoins, du fait de l'évolution du droit, il apparaît que la loi Malraux a perdu au fil du temps la plupart des avantages financiers prévus initialement. Il en résulte une différence de traitement des projets de sauvegarde et de restauration du patrimoine national en fonction de la classification des communes, ce qui freine les porteurs de projet situés dans une telle sectorisation. Dans un souci d'égalité de traitement des communes en la matière, il l'interroge sur la possibilité d'élargir l'éligibilité aux aides de la fondation du patrimoine aux villes à secteur sauvegardé.

# 1. Questions écrites

## ACTION ET COMPTES PUBLICS

### *Situation des résidences services*

25877. – 1<sup>er</sup> juin 2017. – M. Michel Savin attire l'attention de M. le ministre de l'action et des comptes publics sur la situation de certaines résidences pour séniors (personnes âgées à mobilité souvent difficile), réalisées par des investissements privés, les services intégrés en général à ce type de réalisation étant organisés par une association loi 1901. Ce type de réalisations répond aux besoins de notre société liés au vieillissement de la population - dans la ligne de la loi n° 2015-1776 du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement - par une approche territoriale permettant d'appréhender les enjeux locaux et l'organisation des réponses par les acteurs en présence. Aussi, il lui demande de bien vouloir lui préciser si, dans ces conditions, les activités réalisées par les associations concernées ne pourraient pas être clairement reconnues comme présentant un caractère d'utilité sociale au regard tant de leurs politiques de prix que du public auprès duquel elles proposent leurs services.

## AFFAIRES EUROPÉENNES

### *Conséquences du Brexit sur la politique commune de la pêche*

25893. – 1<sup>er</sup> juin 2017. – M. Daniel Laurent attire l'attention de Mme la ministre, auprès du ministre de l'Europe et des affaires étrangères, chargée des affaires européennes sur les préoccupations de la filière halieutique française quant aux conséquences du Brexit sur la politique commune de la pêche. La politique commune de la pêche fixe les zones autorisées, la capacité des navires ou encore les quotas par espèce. Alors que vont s'engager des négociations, il est à craindre un démantèlement des accords en vigueur avec des répercussions en termes économiques ou environnementales. Pas moins de trente ports français sont concernés, l'ensemble de la profession attend du gouvernement qu'il mène au niveau européen une action politique forte pour accompagner et défendre la filière française. En conséquence, il lui demande quelles sont les mesures que le gouvernement compte mettre en oeuvre en la matière.

1910

## AGRICULTURE ET ALIMENTATION

### *Indemnisation des agriculteurs touchés par la fièvre catarrhale ovine*

25882. – 1<sup>er</sup> juin 2017. – M. Jean-Claude Leroy attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de l'alimentation sur l'indemnisation des éleveurs touchés par la fièvre catarrhale ovine (FCO). En effet, cette maladie continue de se développer et plus de 700 élevages ont été déclarés infectés par le virus FCO de sérotype 8 en un an. Un programme d'indemnisation a été mis en place par le fonds national agricole de mutualisation du risque sanitaire et environnemental (FMSE) pour les éleveurs ayant subi des préjudices en raisons de cette épizootie. Ce fonds est financé à la fois par les agriculteurs, l'État et l'Union européenne. Ce sont 12 000 dossiers bovins qui ont ainsi été déposés. Or, il apparaît qu'il existe un retard très important dans le cofinancement public de ces indemnisations. Aussi, il lui demande de bien vouloir lui indiquer les mesures qu'il entend prendre pour mettre fin à cette situation.

### *Plan de lutte contre la rhinotrachéite infectieuse bovine*

25884. – 1<sup>er</sup> juin 2017. – M. Jean-Claude Leroy attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de l'alimentation sur le plan de lutte contre la rhinotrachéite infectieuse bovine. L'arrêté du 31 mai 2016 fixe des mesures de prévention, de surveillance et de lutte contre la rhinotrachéite infectieuse bovine (IBR). Il vise ainsi à mieux protéger les troupeaux qualifiés et à séparer les flux d'animaux de statuts sanitaires différents lors de transactions. Si les mesures mises en place par ce texte sont saluées comme étant de nature à lutter contre cette épizootie, des professionnels de la santé animale et des questions sanitaires considèrent qu'il est désormais indispensable que ce plan soit reconnue par l'Union européenne. Cette reconnaissance permettrait en effet de

demander des garanties pour tout bovin importé. Aussi, il lui demande de bien vouloir lui indiquer les mesures qu'il entend prendre pour favoriser la reconnaissance du plan « rhinotrachéite infectieuse bovine » (IBR) par l'Union européenne.

### *Mesures gouvernementales suite au gel dans le vignoble de la région délimitée cognac*

**25885.** – 1<sup>er</sup> juin 2017. – **M. Daniel Laurent** attire l'attention de **M. le ministre de l'agriculture et de l'alimentation** sur les conséquences de l'épisode de gel survenu du 27 au 28 avril 2017, touchant 25 000 hectares du vignoble de la région délimitée cognac, soit près d'un tiers du vignoble charentais. Si la viticulture est la plus touchée, l'arboriculture, les cultures légumières ou céréalières n'ont pas été épargnées. La mobilisation des organisations professionnelles, des chambres d'agriculture, des collectivités, des services de l'État a d'ores et déjà permis la mise en œuvre de mesures d'accompagnement des viticulteurs sinistrés, qui devront être complétées sur le plan financier et social, avec les banques et la mutualité sociale agricole. Sous réserve des conclusions des commissions d'expertises départementales, des mesures pourraient être activées, via une procédure d'indemnisation au titre des calamités agricoles pour les pertes de récoltes et de biens non assurables, ou dans le cadre du fonds d'allègement des charges... Par ailleurs, face aux évolutions climatiques, il conviendrait d'avancer sur la question du système assurantiel dans la filière viticole, et sur le dispositif trop complexe de déduction pour aléas (DPA) dont les plafonds sont trop bas. En conséquence, il lui demande quelles sont les propositions du Gouvernement en la matière.

## ARMÉES

### *Service civique*

**25902.** – 1<sup>er</sup> juin 2017. – **Mme Marie-France de Rose** attire l'attention de **Mme la ministre des armées** sur le service civique. Instauré comme une composante du service national universel par la loi n° 2010-241 du 10 mars 2010 relative au service civique, le service civique a pour objet de renforcer la cohésion nationale et la mixité sociale, mais il offre également à toute personne volontaire âgée de 16 à 25 ans, jusqu'à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap, l'opportunité de servir les valeurs de la République et de s'engager en faveur d'un projet collectif en effectuant une mission d'intérêt général de 6 à 12 mois auprès d'une personne morale agréée. Le nombre de jeunes ayant effectué une mission est passé de 100 000 en 2016 à 150 000 en 2017. Les femmes représentent 58 % des volontaires et les jeunes mineurs 4 %, l'âge moyen étant de 21 ans. Au vu de l'état d'insécurité maximale en France aujourd'hui et de l'annonce d'une nouvelle prolongation de l'état d'urgence, elle souhaite que puisse être étudiée et mise en place l'application d'un service civique obligatoire, afin de responsabiliser les jeunes citoyens français et ainsi les sensibiliser à la défense de leur nation.

## COHÉSION DES TERRITOIRES

### *Réglementation relative aux aménagements fonciers agricoles et forestiers*

**25887.** – 1<sup>er</sup> juin 2017. – **M. Alain Vasselle** attire l'attention de **M. le ministre de la cohésion des territoires** sur l'arrêté du 10 novembre 2016 ayant prévu, pour la région des Hauts-de-France, l'interdiction de retournement des prairies permanentes ainsi que l'implantation de nouvelles prairies permanentes sur des surfaces converties entre 2014 et 2016. Il lui rappelle que ces mesures sont consécutives au calcul du ratio 2016 de la région des Hauts-de-France qui fait apparaître une forte dégradation des surfaces déclarées en prairies permanentes par rapport au ratio de référence. Il est prévu de ramener ce ratio à 4 % afin de revenir au régime d'autorisation lors des années suivantes. Il souligne que cette obligation va entraîner des difficultés dommageables dans la réalisation des aménagements fonciers agricoles et forestiers. En effet, la réglementation s'applique aux pâtures qui doivent conserver ces spécificités quand bien même elles ont fait l'objet d'un aménagement foncier, elles seront conférées à un autre exploitant. Cette disposition fige alors la nature des parcelles et compromet la bonne réalisation des opérations d'aménagement foncier. C'est pourquoi une possibilité de dérogation réservée uniquement aux hypothèses d'aménagement foncier serait souhaitable. Il lui indique que le département de l'Oise est un des départements traversés par le canal Seine-Nord Europe, ce qui entraîne la mise en place d'opérations d'aménagement foncier sur d'importants périmètres. En conséquence, il lui demande de lui indiquer les dispositions qu'il compte prendre concernant les opérations d'aménagement foncier subies par les exploitants agricoles dans le cadre de grands ouvrages.

*Réforme des documents d'urbanisme prévue par la loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové*

**25891.** – 1<sup>er</sup> juin 2017. – **M. Alain Vasselle** attire l'attention de **M. le ministre de la cohésion des territoires** des territoires sur les difficultés rencontrées par de nombreux maires, notamment dans l'Oise, compte tenu de la réforme des documents d'urbanisme prévue par la loi n° 2014-366 du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové. En effet, celle-ci entraîne des lenteurs, notamment sur les délais nécessaires pour l'envoi des lettres de cadrage, des coûts induits et des cas d'incompatibilité constatée de projets locaux initiés en application du plan d'occupation des sols (POS) qui finalement devront suivre les règles du règlement national d'urbanisme (RNU). En conséquence, il lui demande de lui indiquer les dispositions qu'il compte prendre pour optimiser la procédure en vigueur et éviter les lenteurs auxquelles les maires sont confrontés.

*Lieu de dépôt des autorisations d'urbanisme*

**25895.** – 1<sup>er</sup> juin 2017. – **M. Hervé Maurey** interroge **M. le ministre de la cohésion des territoires** sur les freins à la mutualisation des services communaux, ou intercommunaux, en charge de l'instruction des autorisations d'urbanisme et notamment l'obligation de dépôt en mairie des autorisations d'urbanisme. La loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové du 24 mars 2014 (dite loi ALUR) prévoit de ne plus mettre à disposition gratuitement les services de l'État pour l'application du droit des sols (ADS) aux communes appartenant à des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) de plus de 10 000 habitants ou, s'ils en ont la compétence, aux EPCI de plus de 10 000 habitants. Cette loi a conduit les collectivités concernées à devoir mettre en place un service compétent à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2015. Afin de réduire les coûts afférents à ce service, certaines collectivités territoriales cherchent à le mutualiser en transférant la compétence à l'EPCI d'appartenance ou encore par la création d'un service commun tel que prévu par l'article L. 5211-4-2 du CGCT. Or le décret d'application de l'article L. 423-1 du code de l'urbanisme dispose que les autorisations d'urbanisme sont déposées ou adressées par courrier à la seule mairie de la commune concernée par les travaux. Il revient à cette dernière de transmettre ensuite un exemplaire du dossier au service chargé de l'instruction, lorsque ce n'est pas le service communal. De fait, cette obligation allonge les délais d'instruction et réduit les économies réalisées. Elle a également pour conséquence de complexifier les démarches des usagers. Ainsi, un pétitionnaire qui se déplace dans les locaux du service instructeur pour être aidé dans la constitution du dossier, ne peut le remettre directement à ce service mais doit l'envoyer ou se déplacer jusqu'à la mairie de la commune concernée par les travaux. Il lui demande si le gouvernement compte rendre possible le dépôt des dossiers directement au service instructeur, lorsque celui-ci est mutualisé, sous réserve de l'accord des communes concernées, afin de favoriser les regroupements et les économies de fonctionnement qui en découlent.

1912

*Suppression d'une ou de plusieurs communes déléguées au sein d'une commune nouvelle*

**25896.** – 1<sup>er</sup> juin 2017. – **M. Hervé Maurey** attire l'attention de **M. le ministre de la cohésion des territoires** sur l'impossibilité pour une commune nouvelle de procéder à la suppression d'une partie seulement de ses communes déléguées. Un mécanisme de suppression des communes déléguées au sein d'une commune nouvelle est bien prévu par la loi. L'article L2113-10 du code des collectivités territoriales dispose que « le conseil municipal de la commune nouvelle peut décider la suppression des communes déléguées, dans un délai qu'il détermine ». Tel que rédigé, l'article laisse entendre que seul l'ensemble des communes déléguées peut être supprimé sur décision du conseil municipal de la commune nouvelle. Or certaines communes nouvelles expriment le souhait de pouvoir supprimer seulement une partie des communes déléguées. Des raisons économiques peuvent justifier une telle demande. L'article L2113-11 du même code prévoyant le maintien d'une annexe à la mairie principale dans chacune des communes historiques, la commune nouvelle se voit dans l'obligation d'assurer le fonctionnement d'autant d'annexes qu'il y a de communes déléguées. Aussi, il lui demande si le gouvernement envisage de donner la capacité aux communes nouvelles de supprimer ou de regrouper une partie seulement de ses communes déléguées, sous réserve naturellement de l'accord des représentants de la ou des communes concernées et éventuellement de leurs habitants.

**CULTURE***Sanctions pour une séquence homophobe à la télévision*

**25875.** – 1<sup>er</sup> juin 2017. – **Mme Laurence Cohen** interroge **Mme la ministre de la culture** sur le comportement homophobe d'un animateur de la chaîne télévisée C8. Le 18 mai 2017, sous couvert d'humour, cet animateur,

d'une vulgarité affligeante, a été volontairement homophobe, en mettant en scène, à son insu, un jeune homosexuel. Cette séquence violente, humiliante, emplie de stéréotypes déplacés est inacceptable, et elle a choqué de nombreuses personnes, comme en témoignent les 20 000 plaintes reçues par le conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) en quelques jours. L'animateur n'en est pas à son premier dérapage, il tient très régulièrement des propos homophobes, sexistes. L'émission a déjà reçu plusieurs alertes du CSA mais sans sanction réelle jusqu'ici. La journée internationale de lutte contre l'homophobie du 17 mai 2017 a une nouvelle fois mis en lumière la recrudescence des actes homophobes en France, qu'il s'agisse d'agressions physiques ou verbales (+ 20 % par rapport à 2016). Cette banalisation de l'homophobie engendre une véritable souffrance et une véritable inquiétude chez les personnes homosexuelles. Elle lui demande comment elle entend intervenir auprès du CSA, pour que cet épisode ne reste pas impuni, pour que la chaîne et l'animateur soient sanctionnés. Cette émission très regardée par le jeune public ne peut pas continuer de véhiculer des propos dont elle rappelle qu'ils sont passibles de sanctions pénales.

## ÉCONOMIE

### *Lutte contre la contrefaçon dans l'industrie du cuir*

**25886.** – 1<sup>er</sup> juin 2017. – **M. Alain Vasselle** appelle l'attention de **M. le ministre de l'économie** sur la situation des entreprises de la maroquinerie française, dont nombre sont tournées vers la production de produits de marques de luxe et sont victimes de la contrefaçon. Il lui indique que la France est un important producteur de cuir de qualité comme en témoignent les 8 000 entreprises du cuir et les 80 000 personnes employées par la filière qu'il s'agisse des artisans maroquiniers, des gantiers ou des fabricants de chaussures. Cette industrie contribue au rayonnement de la mode française à travers le monde. Il lui indique que les dispositions du décret n° 2010-29 du 8 janvier 2010 portant application de l'article L. 214-1 du code de la consommation à certains produits en cuir et à certains produits similaires, dit « décret cuir », ne satisfont pas les professionnels qui souhaitent que des mesures concrètes pour soutenir les artisans et les entreprises soient inscrites dans la loi. La filière doit en effet se défendre face à la contrefaçon et valoriser le label « fabriqué en France ». En conséquence, il lui demande de lui indiquer les dispositions que le Gouvernement entend arrêter afin de lutter efficacement contre la contrefaçon et de limiter les charges et les contraintes qui pèsent sur les entreprises françaises du cuir.

1913

## ÉDUCATION NATIONALE

### *Rentrée scolaire 2017 à l'école Pierre Thomas de Pont-Scorff*

**25879.** – 1<sup>er</sup> juin 2017. – **M. Michel Le Scouarnec** attire l'attention de **M. le ministre de l'éducation nationale** sur la rentrée scolaire 2017 à l'école Pierre Thomas de Pont-Scorff dans le Morbihan. En effet, les dispositions de la carte scolaire pour ce département prévoient la suppression d'un poste à temps plein dans cette école en raison « d'effectifs prévus très sensiblement insuffisants ». Les parents d'élèves et l'équipe enseignante s'inquiètent légitimement de cette situation. Ils craignent que cette décision n'empêche leur école d'apporter le maximum de chance de réussite aux élèves. De plus, de nombreuses familles avec des enfants en bas-âge se sont installées récemment sur le territoire communal, présageant un accroissement du nombre d'élèves par rapport aux prévisions académiques. L'inspecteur départemental de l'éducation nationale de Lorient-nord a d'ailleurs précisé « qu'il viendrait à l'école en septembre 2017, faire un comptage des enfants le jour de la rentrée ». C'est pourquoi il lui demande les mesures envisagées afin d'acter dès à présent le maintien du poste à temps plein à l'école Pierre Thomas de Pont-Scorff.

### *Difficultés pour les lycéens et étudiants de trouver des stages en entreprise*

**25880.** – 1<sup>er</sup> juin 2017. – **M. Rémy Pointereau** attire l'attention de **M. le ministre de l'éducation nationale** sur la situation des jeunes lycéens et étudiants qui doivent effectuer un stage pratique dans le cadre de leur formation. Il lui cite l'exemple des jeunes élèves du département du Cher qui éprouvent d'énormes difficultés à trouver un stage. Des difficultés liées aux modalités de recherche laissées en général à l'initiative individuelle, mais surtout à la baisse des offres de stages, notamment dans les territoires ruraux, alors que le système scolaire et universitaire français se caractérise, à raison, par la place croissante qu'il accorde aux stages. On peut expliquer cette baisse par la situation économique de nombreuses entreprises susceptibles d'accueillir ces élèves et prêtes à les rémunérer, comme la loi les y oblige (article 9 de la loi n° 2006-396 du 31 mars 2006 pour l'égalité des chances). Cette situation, totalement

incohérente, voir inégalitaire, car seulement ceux bénéficiant de contacts professionnels parviennent à trouver des stages, nécessite d'être corrigée. Ainsi, il souhaite connaître les pistes et mesures qu'il entend mettre en œuvre pour remédier durablement à ces difficultés de recherche de stage et pour inciter les entreprises à accueillir plus d'étudiants afin de leur permettre de finaliser leur cursus scolaire, mais surtout de leur apporter un enseignement de première importance pour leur futur professionnel.

### *Enseignement des langues vivantes en primaire*

**25903.** – 1<sup>er</sup> juin 2017. – **Mme Joëlle Garriaud-Maylam** attire l'attention de **M. le ministre de l'éducation nationale** sur la nécessité d'améliorer l'enseignement des langues vivantes dans l'enseignement élémentaire. Elle rappelle que les élèves sont censés apprendre une langue étrangère à partir du CE1, à raison de 54 heures annualisées, de manière à atteindre en fin de CM2 le premier niveau du cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL). Bien souvent, faute d'un nombre suffisant dans chaque école de maîtres des écoles formés à l'enseignement des langues étrangères, l'objectif d'atteindre le niveau A1 du CECRL demeure utopique. Elle suggère de faciliter et encourager l'intervention de locuteurs natifs étrangers dans les écoles primaires pour améliorer l'apprentissage précoce d'une langue étrangère, ne serait-ce qu'à l'oral. Par ailleurs, les programmes, publiés en 2007, concernaient théoriquement huit langues (allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, italien, portugais et russe) alors qu'en pratique il semble que ce soit essentiellement l'anglais qui soit enseigné en primaire. Elle souhaiterait que soient publiées des statistiques quant à l'enseignement de ces huit langues dans les écoles primaires françaises et qu'une réflexion soit ouverte sur l'enseignement précoce des langues étrangères autres que l'anglais.

## ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

### *Lutte contre le harcèlement de rue*

**25889.** – 1<sup>er</sup> juin 2017. – **M. Roland Courteau** interroge **Mme la secrétaire d'État, auprès du Premier ministre, chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes** sur le harcèlement à l'égard des femmes dans l'espace public. En effet, des situations de « harcèlement de rue » ont été constatées au printemps 2017 dans plusieurs quartiers en région parisienne et notamment à Paris. Il souhaiterait savoir quelles sont les principales mesures que le Gouvernement entend prendre pour lutter contre les agressions sexistes.

## INTÉRIEUR

### *Démission d'office de conseillers municipaux*

**25888.** – 1<sup>er</sup> juin 2017. – **M. Jean Louis Masson** attire l'attention de **M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur** sur le fait qu'en Alsace-Moselle, le droit local prévoit un régime spécifique pour la démission d'office des conseillers municipaux sans excuse valable. Dans le cas où un conseiller municipal est absent à de nombreuses réunions consécutives du conseil municipal en se bornant à donner une procuration à un autre élu sans aucune explication, il lui demande si le maire peut le déclarer démissionnaire d'office et si oui, quelle est la procédure à respecter.

### *Difficultés rencontrées par les usagers suite à l'application du plan « préfectures nouvelle génération »*

**25894.** – 1<sup>er</sup> juin 2017. – **Mme Frédérique Espagnac** rappelle à **M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur** les termes de sa question n° 24625 posée le 12/01/2017 sous le titre : "Mise en œuvre du plan « préfectures nouvelle génération »", qui n'a pas obtenu de réponse à ce jour. Or, elle constate que depuis l'application de ce nouveau plan préfectoral le 15 mars 2017, les inquiétudes redoutées à l'époque par les maires du département et relayées par la question n° 24625 se confirment aujourd'hui, au détriment des usagers. En effet, en plus de connaître un nouvel éloignement des services publics, ceux-ci subissent l'allongement des délais d'attente (pour certains de trois mois) pour obtenir leur carte d'identité.

### *Classement des maires délégués dans l'ordre du tableau du conseil municipal*

**25897.** – 1<sup>er</sup> juin 2017. – **M. Hervé Maurey** attire l'attention de **M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur** sur le classement dans l'ordre du tableau des maires délégués dans un conseil municipal d'une commune nouvelle.

L'article L 2113-13 du code des collectivités territoriales prévoit que le maire délégué a de droit la qualité d'adjoint au maire de la commune nouvelle. Néanmoins, ce statut d'adjoint est sans effet sur l'ordre du tableau dans lequel les maires délégués figurent parmi les conseillers municipaux, à moins d'avoir été par ailleurs élu en qualité d'adjoint. Cette situation ne semble ni justifiée ni pertinente. Aussi, il lui demande si le Gouvernement entend y remédier.

### *Mode de scrutin des conseillers métropolitains*

**25898.** – 1<sup>er</sup> juin 2017. – **M. Hervé Maurey** interroge **M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur** sur les modalités du mode de scrutin des conseillers métropolitains. L'article 54 de la loi n° 2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (loi MAPTAM) instaure l'élection des conseillers métropolitains au suffrage universel direct à l'horizon du renouvellement général des conseillers municipaux prévu en 2020. Selon ce même article, les modalités particulières du mode de scrutin devaient être fixées par loi d'ici le 1<sup>er</sup> janvier 2017, délai repoussé au 1<sup>er</sup> juillet 2019 par la loi relative au statut de Paris et à l'aménagement métropolitain. Après l'étude de trois hypothèses différentes, un rapport du Gouvernement publié lors de la précédente mandature privilégiait la piste d'une assemblée élue dans le cadre d'une circonscription unique dotée de sections électorales. Les incertitudes sur la constitutionnalité d'un tel mode de scrutin – en particulier au regard du principe du pluralisme – a incité le précédent gouvernement à saisir le Conseil d'État afin de lever ces interrogations juridiques. Il lui demande quelles sont les conclusions du Conseil d'État et les propositions du Gouvernement sur ce sujet.

## PERSONNES HANDICAPÉES

### *Retraite anticipée des travailleurs handicapés*

**25883.** – 1<sup>er</sup> juin 2017. – **M. Jean-Claude Leroy** attire l'attention de **Mme la secrétaire d'État, auprès du Premier ministre, chargée des personnes handicapées** sur la retraite anticipée des travailleurs handicapés. À partir du 1<sup>er</sup> septembre 2017, les travailleurs handicapés pouvant prétendre à une retraite anticipée, mais ne disposant pas de tous les justificatifs de reconnaissance administrative de leur incapacité, auront la possibilité de faire valider ces périodes. En effet, de nombreux travailleurs handicapés ne sont pas en mesure d'attester administrativement leur incapacité permanente sur une partie de leur carrière. C'est le cas par exemple des personnes qui n'ont pas la preuve qu'ils ont toujours eu un taux d'incapacité d'au moins 50 %, ou de celles n'ayant pas fait renouveler leur reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH). Le dossier de ces personnes pourra désormais être examiné par la commission mise en place par la loi n° 2016-1827 du 23 décembre 2016 de financement de la sécurité sociale pour 2017, qui pourra accepter la prise en compte des périodes manquantes. Si cette mesure constitue une avancée non négligeable pour nombre de personnes, beaucoup regrettent les critères restrictifs fixés par les textes. Ils déplorent ainsi que la commission examine uniquement les dossiers des travailleurs présentant un taux d'incapacité d'au moins 80 % lors de leur demande de retraite. De plus, elle ne pourra évaluer, a posteriori, que le taux d'incapacité permanente et non la RQTH. Enfin, les périodes validables selon cette procédure ne pourront pas dépasser 30 % de la durée d'assurance requise. Ces conditions requises pourraient en pratique réduire très fortement le nombre de travailleurs handicapés qui pourront véritablement bénéficier de cette mesure. Aussi, il lui demande de bien vouloir lui indiquer sa position sur le sujet.

## SOLIDARITÉS ET SANTÉ

### *Lutte contre les déserts médicaux*

**25878.** – 1<sup>er</sup> juin 2017. – **M. André Trillard** expose à **Mme la ministre des solidarités et de la santé** qu'afin de remédier à l'absurde situation des « privés de thèse », à savoir plus d'une centaine de médecins qui, faute d'avoir validé la fin de leurs études dans les délais requis, sont privés d'exercice de la médecine, la loi n° 2016-1888 du 28 décembre 2016 de modernisation, de développement et de protection des territoires de montagne a introduit une disposition permettant aux personnes qui n'ont pas soutenu leur thèse dans les temps de la faire afin de pouvoir exercer la médecine ; une commission pédagogique sera chargée d'évaluer les compétences des étudiants concernés et de déterminer leurs parcours jusqu'à la soutenance de leur thèse. Les personnes concernées pourront ainsi s'inscrire à l'ordre des médecins et s'installer définitivement en tant que praticiens. En parallèle les médecins « non thésés » seront autorisés à venir en appui aux médecins installés dans les déserts médicaux. Si cette

disposition va dans le bon sens, elle reste limitée et restrictive. En effet elle ne tient absolument pas compte de la situation de secteurs géographiques, qui ne sont pas aujourd'hui considérés comme sous-dotés mais devraient le devenir rapidement, en raison de leur dynamisme démographique, du vieillissement de la population et de l'apport important que constitue l'installation d'une population de seniors venus d'autres régions. C'est ainsi le cas de la région des Pays de la Loire, comme c'est le cas plus général des communes touristiques, dont la population connaît une croissance exponentielle durant la période des congés et où la carence de praticiens se fait cruellement sentir. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer quelles mesures elle envisage pour assouplir ce dispositif et répondre à l'importance croissante des besoins en médecins généralistes.

### *Conséquences de l'échec des négociations entre l'assurance maladie et les chirurgiens-dentistes*

**25881.** – 1<sup>er</sup> juin 2017. – **Mme Agnès Canayer** attire l'attention de **Mme la ministre des solidarités et de la santé** sur les inquiétudes des chirurgiens-dentistes suite à l'échec des dernières négociations entre l'union nationale des caisses d'assurance maladie (UNCAM) et les syndicats représentatifs des chirurgiens-dentistes. Comme prévu par la loi n° 2016-1827 du 23 décembre 2016 de financement de la sécurité sociale pour 2017, le Gouvernement a imposé son arbitrage à la convention nationale des chirurgiens-dentistes et, notamment, ses décisions en matière de tarification des soins prothétiques au 1<sup>er</sup> janvier 2018. Cette décision, unanimement rejetée par les professionnels, ne prend pas comme référence les réalités économiques auxquelles sont confrontés les cabinets français. Les professionnels s'inquiètent des impacts en termes de qualité et de traçabilité des matériaux, de qualité des soins dispensés pour les patients, et de l'avenir de la filière française. En conséquence, afin de sauver les milliers d'emplois associés à la profession et de garder un bon niveau de qualité pour les soins, elle lui demande les perspectives envisagées.

### *Financement des associations de lutte contre le SIDA*

**25899.** – 1<sup>er</sup> juin 2017. – **M. Michel Bouvard** attire l'attention de **Mme la ministre des solidarités et de la santé** sur le désengagement de l'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes du financement des associations de lutte contre le SIDA en Savoie. Il constate qu'en moins de 10 ans, les subventions ont été divisées par 3, et sont totalement supprimées pour certaines associations en 2017. Alors que la présence du SIDA demeure une préoccupation sanitaire, notamment dans un département accueillant d'importantes populations saisonnières et touristiques, et que l'accompagnement des malades relève de la solidarité, il souhaite connaître les orientations que le gouvernement entend prendre vis-à-vis de la politique de l'agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes.

### *Situation des enfants dyspraxiques en France*

**25901.** – 1<sup>er</sup> juin 2017. – **Mme Marie-France de Rose** attire l'attention de **Mme la ministre des solidarités et de la santé** concernant la situation des enfants dyspraxiques en France. La situation des enfants dyspraxiques en France aujourd'hui est inacceptable. La loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, posant le principe de compensation du handicap au centre des préoccupations de la société, reste en réalité largement inappliquée dans ses principes comme dans sa philosophie. Le combat des familles touchées par la dyspraxie est quotidien, les aménagements faisant l'objet de tractations incessantes, de négociations... et donc une incapacité pour elles de faire valoir leurs droits. À titre d'exemple, ces familles se battent pour obtenir du matériel informatique permettant à leurs enfants d'en bénéficier en classe, des aides de prises en charge thérapeutiques non remboursées par la sécurité sociale, une simple application de la loi et de son respect ... Elle lui demande de bien vouloir prendre les mesures qui s'imposent afin de rétablir l'égalité des citoyens, y compris celui en situation de handicap, devant la loi, qui doit être une action prioritaire pour le Gouvernement et de veiller à ce que le principe républicain d'égalité, affiché sur tous les bâtiments de l'Éducation nationale, soit respecté, assurant ainsi devant la loi l'égalité de tous les citoyens.

## SPORTS

### *Avenir du Rink Hockey*

**25900.** – 1<sup>er</sup> juin 2017. – **M. Michel Bouvard** attire l'attention de **Mme la ministre des sports** sur la décision prise par son prédécesseur, excluant le Rink Hockey des sports de haut niveau et condamnant le financement de ce sport populaire contribuant à la mobilisation de nombreux jeunes dans les quartiers de nos grandes villes. Il souhaite savoir si elle envisage de rapporter cette décision, qui constitue un mauvais signal vis-à-vis des bénévoles investis

dans cette pratique sportive et vis-à-vis du travail d'insertion par le sport conduit auprès des jeunes. Dans l'hypothèse où la décision serait maintenue, il souhaite connaître les orientations que le ministère entend retenir pour le financement de ce sport.

## TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

### *Réglementation relative aux préenseignes dérogatoires et économie touristique*

**25876.** – 1<sup>er</sup> juin 2017. – M. Michel Savin attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire sur l'application de la réglementation des préenseignes dérogatoires et plus particulièrement sur ses conséquences pour les commerces touristiques dans les territoires ruraux. En effet, cette réglementation a un impact très négatif sur l'activité de ces établissements. Ces préenseignes, disposées le long des routes départementales, n'ont pas pour fonction un matraquage publicitaire, mais réellement d'indiquer à la clientèle de passage la présence de structures touristiques pour lesquelles elle permet le maintien de leurs activités. En effet, les routes départementales étant parfois en contournement de villages, les enseignes permettent d'indiquer les nombreuses activités indispensables à la vie des territoires ruraux. C'est pourquoi il lui demande de bien vouloir lui indiquer si le maintien d'une signalétique réduite, répondant à un cahier de recommandations précis, dans le cadre de cette politique pertinente de limitation des enseignes publicitaires, ne pourrait pas être envisagé afin que des activités liées au tourisme, ne puissent être mises en péril, nuisant ainsi gravement à l'équilibre économique déjà fragile des territoires ruraux.

### *Mise en œuvre de la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte*

**25890.** – 1<sup>er</sup> juin 2017. – M. Roland Courteau interroge M. le ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire sur la mise en œuvre de la loi n° 2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte. Il lui indique notamment que la part du nucléaire dans la production nationale d'électricité doit être abaissée de 75 % à 50 % à l'horizon 2025 : cette réduction de la production nucléaire devant être accompagnée par le développement des énergies renouvelables. Or, selon certaines informations, l'entreprise publique EDF envisagerait de retarder de vingt-cinq ans ce délai pour le fixer désormais à 2050. Dès lors, il lui demande de bien vouloir lui faire connaître les intentions du Gouvernement et de lui préciser s'il entend tenir les engagements pris par le président de la République dans le cadre de la campagne électorale, selon lesquels la part du nucléaire devait être portée à 50 %, dans le bouquet énergétique et ce à l'horizon de 2025.

## TRANSPORTS

### *Maintien de la ligne entre Perpignan et Rungis*

**25892.** – 1<sup>er</sup> juin 2017. – M. Christian Favier attire l'attention de Mme la ministre, auprès du ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire, chargée des transports au sujet de la ligne de fret ferroviaire qui relie la région agricole de Perpignan au marché d'intérêt national (MIN) de Rungis. Chaque jour, 1 400 tonnes de fruits et légumes sont acheminées via cette ligne, vers ce qui constitue le plus grand marché de produits frais d'Europe. Pourtant, selon des informations fournies par des représentants syndicaux cheminots, celle-ci pourrait fermer d'ici peu. Au regard de l'enjeu que cela représente en termes d'emploi mais aussi de l'urgence écologique, la possible fermeture de cette ligne ferroviaire paraîtrait incompréhensible. Aujourd'hui, l'autoroute A86 est déjà saturée par le trafic de poids lourds avec le passage d'un camion toutes les six secondes. À ces éléments, il souhaite ajouter que le conseil départemental du Val-de-Marne a investi 21 millions d'euros en 2010 afin de moderniser la gare du MIN de Rungis. C'est pourquoi, après la conférence de Paris sur le climat (COP 21), et alors même que le nouveau président de la République s'est engagé à faire de l'écologie et de la transformation de notre modèle de croissance des piliers de son programme économique, il l'interroge quant au devenir de la ligne de fret ferroviaire Perpignan-Rungis.

### 3. Liste de rappel des questions

*auxquelles il n'a pas été répondu dans les délais réglementaires (4071)*

#### PREMIER MINISTRE (31)

N<sup>os</sup> 14253 Hermeline Malherbe ; 14899 Jean-Pierre Grand ; 15395 Antoine Lefèvre ; 15898 Alain Houpert ; 16499 David Rachline ; 16955 Jacques Groperrin ; 17707 Jean Louis Masson ; 17875 David Rachline ; 18289 Roger Karoutchi ; 18588 Alain Houpert ; 19179 Jean-Pierre Grand ; 19719 Jean Louis Masson ; 20189 Alain Houpert ; 20290 Roger Karoutchi ; 20509 Pierre Charon ; 21314 Jean Louis Masson ; 22404 Roland Courteau ; 23104 Nathalie Goulet ; 23261 Antoine Lefèvre ; 23454 André Reichardt ; 23613 François Bonhomme ; 23720 Philippe Dallier ; 23727 Laurence Cohen ; 23816 Jean-Noël Guérini ; 23919 Colette Giudicelli ; 24218 Gilbert Bouchet ; 24347 Marie-Hélène Des Esgaulx ; 25168 Michel Raison ; 25415 Marie-Christine Blandin ; 25525 Jean-Noël Guérini ; 25610 Marie-France De Rose.

#### ACTION ET COMPTES PUBLICS (187)

N<sup>os</sup> 13258 Daniel Percheron ; 13452 Francis Delattre ; 14135 Jean-Paul Fournier ; 14249 Christophe Béchu ; 14631 Christophe-André Frassa ; 14854 Jacky Deromedi ; 14863 Michel Vaspart ; 14904 Marie-Françoise Perol-Dumont ; 14934 Hervé Maurey ; 15476 Roger Karoutchi ; 15589 Didier Mandelli ; 15646 Sophie Primas ; 15823 Jean-François Husson ; 15832 Jean-Yves Leconte ; 15843 Michel Fontaine ; 16082 Colette Giudicelli ; 16084 Sylvie Robert ; 16177 Jean-Claude Requier ; 16244 Thani Mohamed Soilihi ; 16268 Jean-Claude Lenoir ; 16488 Jean-Pierre Masseret ; 16633 Jean-Claude Lenoir ; 16785 Roger Karoutchi ; 16793 François Baroin ; 17339 Daniel Reiner ; 17368 Hervé Maurey ; 17673 Jean-Marie Bockel ; 17696 Marie-Françoise Perol-Dumont ; 17817 Mathieu Darnaud ; 17877 Marie-Noëlle Lienemann ; 17905 Robert Navarro ; 18149 François Grosdidier ; 18172 Jean-Marie Morisset ; 18287 Thierry Carcenac ; 18292 Jean-Marie Morisset ; 18333 Jean-Jacques Lozach ; 18424 Alain Marc ; 18479 François Grosdidier ; 18499 Marie-Françoise Perol-Dumont ; 18531 Robert Del Picchia ; 18627 Pierre Charon ; 18643 Robert Del Picchia ; 18663 Marie-Noëlle Lienemann ; 18678 Patricia Schillinger ; 18755 Daniel Raoul ; 18773 Anne-Catherine Loisier ; 18903 Robert Del Picchia ; 18913 Philippe Mouiller ; 18932 Didier Marie ; 19008 Roger Karoutchi ; 19079 Jean-Paul Fournier ; 19151 Thani Mohamed Soilihi ; 19235 Jean-Paul Fournier ; 19244 Marie Mercier ; 19302 Dominique Estrosi Sassone ; 19352 Louis Nègre ; 19432 Luc Carvounas ; 19579 Roger Karoutchi ; 19646 Hélène Conway-Mouret ; 19661 Jean Louis Masson ; 19676 Chantal Deseyne ; 19718 Jean-Paul Fournier ; 19734 Jean-Pierre Masseret ; 19802 Philippe Bonnacarrère ; 20031 Jean-Léonce Dupont ; 20090 Jean Pierre Vogel ; 20163 Alain Joyandet ; 20410 Richard Yung ; 20459 Colette Giudicelli ; 20462 Gisèle Jourda ; 20599 Daniel Laurent ; 20662 Hélène Conway-Mouret ; 20688 Vivette Lopez ; 20693 Michel Fontaine ; 20735 Dominique Estrosi Sassone ; 20779 Daniel Laurent ; 20912 Gaëtan Gorce ; 20913 Patricia Schillinger ; 20950 Cyril Pellevat ; 21013 François Grosdidier ; 21019 François Grosdidier ; 21063 Gilbert Bouchet ; 21216 Laurence Cohen ; 21291 Jean Louis Masson ; 21381 Gérard Cornu ; 21382 Gérard Cornu ; 21383 Gérard Cornu ; 21384 Vincent Delahaye ; 21522 Hugues Portelli ; 21579 Alain Fouché ; 21656 Jean Louis Masson ; 21667 François Baroin ; 21790 Jean-Claude Lenoir ; 21923 Vincent Delahaye ; 21980 Delphine Bataille ; 22048 Yves Détraigne ; 22082 Jean Louis Masson ; 22221 Jean-Baptiste Lemoyne ; 22365 Dominique Gillot ; 22381 Gisèle Jourda ; 22389 Dominique Estrosi Sassone ; 22570 Didier Mandelli ; 22600 Karine Claireaux ; 22601 Christine Prunaud ; 22605 Karine Claireaux ; 22627 Philippe Bonnacarrère ; 22708 Catherine Troendlé ; 22714 Gérard Cornu ; 22724 Gérard Cornu ; 22771 Jean Louis Masson ; 22800 Daniel Laurent ; 22823 Roland Courteau ; 22828 Jean-Pierre Sueur ; 22841 Jacky Deromedi ; 22879 Corinne Imbert ; 22896 Raymond Vall ; 22900 Raymond Vall ; 22927 Gérard Cornu ; 22949 Gaëtan Gorce ; 22964 Nicole Bonnefoy ; 23014 Jean Louis Masson ; 23058 Corinne Imbert ; 23064 Roland Courteau ; 23145 Hélène Conway-Mouret ; 23322 Michel Bouvard ; 23389 Jean-Claude Leroy ; 23400 Richard Yung ; 23414 Dominique Estrosi Sassone ; 23429 Agnès Canayer ; 23481 Vivette Lopez ; 23484 Michel Vaspart ; 23497 Danielle Michel ; 23504 Jean-François Longeot ; 23537 Jean Louis Masson ; 23539 Jean Louis Masson ; 23567 Sylvie Robert ; 23574 Yves Détraigne ; 23687 Gaëtan Gorce ; 23707 Guy-Dominique Kennel ; 23734 Roland Courteau ; 23771 Christian Cambon ; 23871 Michelle Demessine ; 23873 Jean Louis Masson ; 23885 Jean Louis Masson ; 23895 Christophe-André Frassa ; 23929 François Grosdidier ; 23988 Dominique Gillot ; 24033 Louis

Duvernois ; 24066 Christian Favier ; 24104 Colette Giudicelli ; 24187 Philippe Bonnacarrère ; 24243 François Bonhomme ; 24258 François Marc ; 24285 Alain Fouché ; 24328 François Bonhomme ; 24455 Guy-Dominique Kennel ; 24536 Alain Vasselle ; 24577 François Marc ; 24586 Jacques Genest ; 24630 Franck Montaugé ; 24712 Patrick Abate ; 24752 Jean Louis Masson ; 24753 Jean Louis Masson ; 24822 Alain Joyandet ; 24834 Richard Yung ; 24874 Claire-Lise Campion ; 24965 Colette Mélot ; 24998 Jean-Marie Morisset ; 25027 Bruno Gilles ; 25055 Philippe Mouiller ; 25089 Jean-Yves Leconte ; 25130 Philippe Bonnacarrère ; 25131 Gilbert Bouchet ; 25134 Jean-Claude Leroy ; 25186 Laurence Cohen ; 25199 Isabelle Debré ; 25285 Anne-Catherine Loisier ; 25301 Jean Louis Masson ; 25302 Jean Pierre Vogel ; 25386 André Trillard ; 25416 Jean Louis Masson ; 25425 Jean-Noël Cardoux ; 25465 François Marc ; 25471 François Marc ; 25505 Jean-Claude Lenoir ; 25507 Jean-Claude Leroy ; 25602 Jean-Pierre Sueur.

#### AFFAIRES EUROPÉENNES (4)

N<sup>os</sup> 16172 Patricia Schillinger ; 24539 Robert Laufoaulu ; 24685 Catherine Troendlé ; 24894 Patricia Schillinger.

#### AGRICULTURE ET ALIMENTATION (12)

N<sup>os</sup> 19733 Corinne Féret ; 24855 Jean-Noël Guérini ; 24909 Jean-Claude Leroy ; 24913 Jean-François Husson ; 24922 Colette Giudicelli ; 24984 Philippe Bonnacarrère ; 25021 Philippe Madrelle ; 25152 Jean-Noël Guérini ; 25181 Anne-Catherine Loisier ; 25270 Marie-Françoise Perol-Dumont ; 25280 Odette Herviaux ; 25373 Yannick Botrel.

#### ARMÉES (7)

N<sup>os</sup> 20941 Michel Le Scouarnec ; 22317 Roger Madec ; 23673 Brigitte Micouveau ; 24229 Jean Louis Masson ; 24659 Dominique Estrosi Sassone ; 25139 Jean Louis Masson ; 25235 Jean Louis Masson.

#### COHÉSION DES TERRITOIRES (361)

N<sup>os</sup> 13312 Michel Le Scouarnec ; 13408 Pierre Laurent ; 13414 Roger Madec ; 13449 Jacky Dero-medi ; 13544 Cyril Pellevat ; 13575 Michel Le Scouarnec ; 13637 Jean-Pierre Sueur ; 13639 Jean-Pierre Sueur ; 13675 Philippe Mouiller ; 13677 Jean Louis Masson ; 13731 Jean Louis Masson ; 14032 François Bonhomme ; 14051 Jacques Groperrin ; 14286 François Grosdidier ; 14321 Patricia Schillinger ; 14422 Jean-Marie Morisset ; 14457 Gaëtan Gorce ; 14478 Jean-Marie Bockel ; 14482 François Calvet ; 14548 Marie-Françoise Perol-Dumont ; 14562 Marie-Noëlle Lienemann ; 14594 Jean Louis Masson ; 14595 Jean Louis Masson ; 14602 René-Paul Savary ; 14627 Antoine Karam ; 14653 Daniel Laurent ; 14710 Marie-Noëlle Lienemann ; 14726 Christiane Hummel ; 14734 Claude Kern ; 14737 Franck Montaugé ; 14746 Jean-Marie Morisset ; 14764 Jean-Marie Morisset ; 14774 Colette Giudicelli ; 14830 Christian Cambon ; 14845 Jean Louis Masson ; 14848 Jean Louis Masson ; 14916 Claude Nougéin ; 14935 Jean Louis Masson ; 15018 Jean Louis Masson ; 15069 François Pillet ; 15097 Philippe Mouiller ; 15105 Patricia Schillinger ; 15273 Jean-François Longeot ; 15298 Roland Courteau ; 15299 Michel Boutant ; 15336 Colette Giudicelli ; 15354 Alain Fouché ; 15659 Jean-Marie Morisset ; 15672 Philippe Madrelle ; 15680 Jean-Marie Morisset ; 15723 Jean-Marie Morisset ; 15879 Jean Louis Masson ; 15881 Jean Louis Masson ; 15954 Michel Raison ; 16046 Vivette Lopez ; 16101 Alain Houpert ; 16103 Roland Courteau ; 16143 Jean-François Husson ; 16188 Roland Courteau ; 16210 Michel Raison ; 16260 Pascal Allizard ; 16338 Jean Louis Masson ; 16376 Roland Courteau ; 16424 Jean Louis Masson ; 16427 Jean Louis Masson ; 16468 Didier Robert ; 16470 Hervé Maurey ; 16556 Chantal Deseyne ; 16594 Alain Marc ; 16637 Daniel Laurent ; 16638 Jean-François Husson ; 16651 Mathieu Darnaud ; 16756 Alain Houpert ; 16757 Jean Louis Masson ; 16783 Jean-Jacques Lozach ; 16810 Daniel Laurent ; 16894 Philippe Adnot ; 16978 François Commeinhes ; 17027 Colette Giudicelli ; 17195 Jean Louis Masson ; 17209 Patricia Schillinger ; 17268 Pierre Laurent ; 17313 Agnès Canayer ; 17375 Jean-Yves Roux ; 17392 François Commeinhes ; 17397 Patrick Masclat ; 17416 Alain Anziani ; 17584 Gaëtan Gorce ; 17598 Alain Fouché ; 17606 Jean Desessard ; 17763 Alain Richard ; 17769 Jean-Claude Leroy ; 17814 Sylvie Goy-Chavent ; 17851 Gérard Dériot ; 17891 Claude Nougéin ; 17895 François Grosdidier ; 17896 François Grosdidier ; 17913 Sylvie Robert ; 17928 Michel Raison ; 17934 Alain Fouché ; 17946 Jean Louis Masson ; 17966 Jean Louis Masson ; 17975 Jean Louis Masson ; 18013 Corinne Bouchoux ; 18021 Jean-Claude Lenoir ; 18031 Patrick Chaize ; 18045 Michel Bouvard ; 18050 Maurice

Vincent ; 18058 Delphine Bataille ; 18089 Simon Sutour ; 18090 Maurice Vincent ; 18091 Bruno Retailleau ; 18096 Colette Giudicelli ; 18102 François Commeinhes ; 18138 Roger Karoutchi ; 18163 Stéphanie Riocreux ; 18174 Jean-Marie Morisset ; 18178 Colette Giudicelli ; 18186 Philippe Mouiller ; 18212 Alain Dufaut ; 18222 Hervé Maurey ; 18223 Hervé Maurey ; 18232 Françoise Férat ; 18233 Philippe Mouiller ; 18263 Cyril Pellevat ; 18269 Jean-Pierre Sueur ; 18331 Jean-Claude Lenoir ; 18334 Jean-Jacques Lozach ; 18364 Hervé Maurey ; 18407 Michel Le Scouarnec ; 18410 Alain Marc ; 18418 Dominique Estrosi Sassone ; 18477 François Grosdidier ; 18525 Christian Cambon ; 18539 Gaëtan Gorce ; 18569 Alain Joyandet ; 18676 Michel Savin ; 18693 François Zocchetto ; 18710 Jean Louis Masson ; 18717 Guy-Dominique Kennel ; 18719 Élisabeth Doineau ; 18741 Michel Savin ; 18753 Alain Houpert ; 18764 Jean-Noël Guérini ; 18862 Laurence Cohen ; 18865 Gaëtan Gorce ; 18869 Rémy Pointereau ; 18957 Jean Louis Masson ; 18973 Pierre Médevielle ; 18987 Isabelle Debré ; 19066 Claude Nougain ; 19069 Claude Nougain ; 19070 Claude Nougain ; 19093 Hervé Maurey ; 19108 Hervé Maurey ; 19155 Philippe Leroy ; 19267 Jean-Claude Luche ; 19271 Jean-Yves Roux ; 19342 Louis Nègre ; 19409 Marie-Françoise Perol-Dumont ; 19453 Françoise Laborde ; 19477 Patrick Masclat ; 19596 Vivette Lopez ; 19604 Jean-Noël Cardoux ; 19628 Alain Fouché ; 19638 Chantal Deseyne ; 19694 Hervé Maurey ; 19697 Philippe Bonnacarrère ; 19868 Olivier Cigolotti ; 19876 Yves Détraigne ; 20001 Philippe Bonnacarrère ; 20015 Catherine Procaccia ; 20070 Jean Louis Masson ; 20107 Marie-Françoise Perol-Dumont ; 20209 Alain Houpert ; 20249 Franck Montaugé ; 20342 Roland Courteau ; 20368 Michel Savin ; 20370 Michel Savin ; 20391 Philippe Dallier ; 20412 Daniel Gremillet ; 20468 René Danesi ; 20472 Gérard Dériot ; 20474 Daniel Percheron ; 20480 Claude Malhuret ; 20491 Pierre Laurent ; 20559 Catherine Procaccia ; 20612 Cédric Perrin ; 20723 André Reichardt ; 20862 Jean Louis Masson ; 20873 Daniel Laurent ; 20881 Louis-Jean De Nicolaÿ ; 20927 Gaëtan Gorce ; 20958 Alain Fouché ; 20992 Michel Bouvard ; 21011 François Grosdidier ; 21022 François Grosdidier ; 21028 François Grosdidier ; 21047 François Grosdidier ; 21356 Marie-Françoise Perol-Dumont ; 21379 Roland Courteau ; 21400 Alain Joyandet ; 21528 Hugues Portelli ; 21530 Alain Dufaut ; 21606 Françoise Férat ; 21672 Michel Bouvard ; 21892 Jacques Cornano ; 21974 François Pillet ; 22168 Philippe Kaltenbach ; 22181 Marie-Françoise Perol-Dumont ; 22254 Jean-Noël Cardoux ; 22256 Dominique De Legge ; 22258 Jean-Noël Guérini ; 22275 Alain Marc ; 22310 Jean-Baptiste Lemoyne ; 22313 Roger Madec ; 22320 Marie-Noëlle Lienemann ; 22373 Loïc Hervé ; 22400 Gérard Bailly ; 22441 Patricia Schillinger ; 22561 Loïc Hervé ; 22580 Jean-Pierre Leleux ; 22612 Jean-Pierre Sueur ; 22663 Jean Louis Masson ; 22692 François Baroin ; 22831 Jean Louis Masson ; 22942 Michel Bouvard ; 22943 Philippe Mouiller ; 22948 Gaëtan Gorce ; 22959 François Commeinhes ; 23021 Bernard Vera ; 23028 Jean Louis Masson ; 23061 Roland Courteau ; 23132 François Bonhomme ; 23149 Daniel Gremillet ; 23168 François Calvet ; 23184 Frédérique Espagnac ; 23245 Yannick Botrel ; 23246 Yannick Botrel ; 23274 Joëlle Garriaud-Maylam ; 23278 Marie-Pierre Monier ; 23344 Jean-Marie Morisset ; 23355 Henri Cabanel ; 23362 Jean-Noël Guérini ; 23371 Franck Montaugé ; 23374 François Bonhomme ; 23386 Jean-Claude Leroy ; 23421 Jean Louis Masson ; 23424 Rachel Mazuir ; 23445 Françoise Férat ; 23459 Jean Louis Masson ; 23485 Pascal Allizard ; 23515 Simon Sutour ; 23524 Jean Louis Masson ; 23529 Jean Louis Masson ; 23625 Colette Giudicelli ; 23645 Jean Louis Masson ; 23667 Rachel Mazuir ; 23710 Jean-Léonce Dupont ; 23755 François Marc ; 23796 Sophie Joissains ; 23854 Daniel Chasseing ; 23858 Philippe Bas ; 23866 Jean-Pierre Grand ; 23868 Christine Prunaud ; 23961 Didier Robert ; 23977 Stéphanie Riocreux ; 23992 Jean Louis Masson ; 23995 Jean Louis Masson ; 24014 Jean-Noël Guérini ; 24027 Jean Louis Masson ; 24043 Henri Cabanel ; 24048 Jean Louis Masson ; 24050 Jean Louis Masson ; 24054 Jean Louis Masson ; 24058 Jean Louis Masson ; 24060 Jean Louis Masson ; 24061 Jean Louis Masson ; 24062 Jean Louis Masson ; 24077 Jean-Marie Morisset ; 24096 Michel Amiel ; 24117 Roland Courteau ; 24160 Jean Louis Masson ; 24189 Henri Cabanel ; 24207 Daniel Chasseing ; 24240 Philippe Kaltenbach ; 24260 Roland Courteau ; 24261 Roland Courteau ; 24282 Alain Fouché ; 24289 Olivier Cigolotti ; 24304 Jean-Pierre Grand ; 24308 Jean-Pierre Grand ; 24317 Vincent Delahaye ; 24322 Hervé Maurey ; 24369 Marie-Françoise Perol-Dumont ; 24400 Jean Louis Masson ; 24415 Hervé Maurey ; 24446 Patrick Abate ; 24489 Hervé Maurey ; 24523 Jean Louis Masson ; 24534 Alain Vasselle ; 24546 François Calvet ; 24558 Jean Louis Masson ; 24568 Roland Courteau ; 24582 Nicole Duranton ; 24599 Jean-Pierre Grand ; 24608 Simon Sutour ; 24614 Gaëtan Gorce ; 24621 François Grosdidier ; 24627 Jean Louis Masson ; 24629 Jean Louis Masson ; 24658 Jean-François Longeot ; 24675 Gisèle Jourda ; 24688 Michel Vaspart ; 24733 Michelle Meunier ; 24759 Jean-François Longeot ; 24792 Michel Raison ; 24824 Jean-Paul Fournier ; 24883 André Gattolin ; 24933 Jean-François Longeot ; 24950 Hervé Maurey ; 24956 Agnès Canayer ; 24963 Élisabeth Doineau ; 24992 Rachel Mazuir ; 25024 Michel Vaspart ; 25059 Jean Louis Masson ; 25064 Daniel Gremillet ; 25099 François Grosdidier ; 25133 Christian Favier ; 25250 Jean Louis

Masson ; 25260 Jean Louis Masson ; 25261 Jean Louis Masson ; 25262 Jean Louis Masson ; 25267 Jean-Noël Guérini ; 25312 Jean Louis Masson ; 25323 Michel Raison ; 25342 Hervé Maurey ; 25344 Henri Cabanel ; 25345 Henri Cabanel ; 25348 Henri Cabanel ; 25349 Jean-Noël Guérini ; 25372 Jean-François Husson ; 25402 Gilbert Bouchet ; 25405 Patricia Schillinger ; 25445 Yves Détraigne ; 25466 François Marc ; 25478 Jean Louis Masson ; 25517 Jean-Noël Guérini ; 25523 Jean-Noël Guérini ; 25529 Jean-Noël Guérini ; 25577 Jean Louis Masson ; 25578 Jean Louis Masson ; 25579 Jean Louis Masson ; 25580 Jean Louis Masson ; 25581 Jean Louis Masson ; 25582 Jean Louis Masson ; 25583 Jean Louis Masson ; 25584 Jean Louis Masson ; 25586 Jean Louis Masson ; 25587 Jean Louis Masson ; 25601 Jean Louis Masson.

## CULTURE (65)

N<sup>os</sup> 13530 Antoine Karam ; 14611 Jean-Baptiste Lemoyne ; 15738 Joëlle Garriaud-Maylam ; 16277 Roland Courteau ; 16511 Michel Raison ; 16527 Michel Bouvard ; 16605 Odette Herviaux ; 16718 Dominique Estrosi Sassone ; 16771 David Rachline ; 16937 Colette Giudicelli ; 16940 François Commeinhes ; 16958 François Commeinhes ; 17138 Jean-Léonce Dupont ; 17311 Anne Émery-Dumas ; 17326 Corinne Bouchoux ; 17568 Didier Mandelli ; 17586 Robert Hue ; 17631 Michel Raison ; 17860 Vivette Lopez ; 18014 Joëlle Garriaud-Maylam ; 18106 François Commeinhes ; 18110 François Commeinhes ; 18404 Corinne Imbert ; 18438 Daniel Laurent ; 18444 François Commeinhes ; 18574 Corinne Imbert ; 18669 Mireille Jouve ; 18756 Xavier Pintat ; 18907 Sylvie Robert ; 19197 Colette Giudicelli ; 19202 François Zocchetto ; 19531 Jean-Jacques Lasserre ; 19781 Jean-Claude Carle ; 21490 Pierre Laurent ; 21811 Jean-Jacques Lasserre ; 21931 Louis Duvernois ; 22251 Jérôme Durain ; 22282 Michel Raison ; 22398 Cédric Perrin ; 22727 Simon Sutour ; 22820 Daniel Chasseing ; 22987 Jean-Noël Guérini ; 23167 Alain Houpert ; 23263 Jérôme Durain ; 23326 Simon Sutour ; 24101 Olivier Cigolotti ; 24133 Louis-Jean De Nicolaï ; 24144 Didier Robert ; 24198 Michel Fontaine ; 24601 Jean-Pierre Grand ; 24817 Jean-Claude Leroy ; 24849 Michel Le Scouarnec ; 24957 Marie-Christine Blandin ; 24993 Richard Yung ; 25107 Jean-François Rapin ; 25136 Jean-Claude Leroy ; 25153 Jacky Deromedi ; 25180 Pierre Laurent ; 25253 Cédric Perrin ; 25318 Jean Pierre Vogel ; 25324 Michel Raison ; 25325 Michel Raison ; 25336 Michel Raison ; 25522 Jean-Noël Guérini ; 25612 Alain Milon.

## ÉCONOMIE (523)

N<sup>os</sup> 13201 Simon Sutour ; 13238 Christian Cambon ; 13249 Hermeline Malherbe ; 13268 Jean Louis Masson ; 13277 Jean Louis Masson ; 13290 Dominique De Legge ; 13306 Jacques Legendre ; 13308 Gaëtan Gorce ; 13335 Antoine Lefèvre ; 13379 Roland Courteau ; 13386 Gérard Bailly ; 13430 Charles Revet ; 13440 Jean Louis Masson ; 13446 Jacky Deromedi ; 13453 Olivier Cadic ; 13454 Rémy Pointereau ; 13459 Frédérique Espagnac ; 13472 Hervé Pohér ; 13498 Jean-Léonce Dupont ; 13505 Roland Courteau ; 13514 Éric Jeansannetas ; 13556 Michel Vaspart ; 13563 Jérôme Durain ; 13576 François Marc ; 13578 Jean-Noël Guérini ; 13579 Claude Bérît-Débat ; 13595 Chantal Deseyne ; 13626 Jean-Marie Morisset ; 13629 Jean-Pierre Sueur ; 13635 Jean-Pierre Sueur ; 13640 Jean-Pierre Sueur ; 13647 Jean-Pierre Sueur ; 13648 Georges Patient ; 13663 Jean-Marie Bockel ; 13808 Philippe Bonnacarrère ; 13856 Jean-François Longeot ; 13857 Jean-Jacques Lozach ; 13901 Jean-Marie Morisset ; 14090 Daniel Laurent ; 14117 Michel Le Scouarnec ; 14128 Philippe Paul ; 14324 Jean-Paul Fournier ; 14330 Christian Cambon ; 14333 Jean Louis Masson ; 14334 Jean Louis Masson ; 14436 Christian Cambon ; 14454 Jean Louis Masson ; 14477 Jean-Marie Bockel ; 14491 Michel Vaspart ; 14633 Louis Duvernois ; 14735 Michel Boutant ; 14828 Pascale Gruny ; 14837 Patricia Schillinger ; 14862 Roger Karoutchi ; 14873 Olivier Cadic ; 14912 François Baroin ; 14924 Roland Courteau ; 14926 Patricia Schillinger ; 15024 Patricia Schillinger ; 15045 Vivette Lopez ; 15067 Jean-Claude Lenoir ; 15094 Corinne Imbert ; 15100 Daniel Laurent ; 15318 Marie-Noëlle Lienemann ; 15330 Jean-Pierre Masseret ; 15370 François Marc ; 15400 Roger Karoutchi ; 15401 Roger Karoutchi ; 15407 Anne-Catherine Loisier ; 15467 Hubert Falco ; 15485 Sylvie Goy-Chavent ; 15491 Francis Delattre ; 15506 Philippe Bas ; 15529 Alain Gournac ; 15752 Roger Karoutchi ; 15840 Olivier Cigolotti ; 15848 Jean Louis Masson ; 15856 Roger Karoutchi ; 15858 Yannick Botrel ; 15870 Jean-Marie Bockel ; 15894 Roland Courteau ; 15897 Roland Courteau ; 15939 Daniel Laurent ; 15955 Anne-Catherine Loisier ; 15956 Françoise Gatel ; 15969 Jean-Marie Morisset ; 16019 Roger Karoutchi ; 16050 Jean-Jacques Lasserre ; 16085 Cédric Perrin ; 16109 Philippe Madrelle ; 16133 Alain Houpert ; 16136 Alain Houpert ; 16180 Jean-Marie Morisset ; 16199 Philippe Bonnacarrère ; 16220 Maurice Antiste ; 16272 Alain Houpert ; 16278 Roland Courteau ; 16294 Jean-Paul Fournier ; 16301 Vivette Lopez ; 16317 Roger Karoutchi ; 16374 Daniel

Laurent ; 16385 Corinne Bouchoux ; 16433 Christian Cambon ; 16437 Jean-Claude Leroy ; 16544 François Grosdidier ; 16563 Marie-Françoise Perol-Dumont ; 16609 Christophe-André Frassa ; 16635 Jean-Claude Lenoir ; 16730 Michel Le Scouarnec ; 16764 Alain Anziani ; 16781 Marie-Françoise Perol-Dumont ; 16788 Marie-Christine Blandin ; 16791 Christian Cambon ; 16805 Olivier Cadic ; 16835 Philippe Bas ; 16850 Michel Delebarre ; 16889 Évelyne Didier ; 16890 Jean-Marie Bockel ; 16909 Roger Karoutchi ; 16977 François Commeinhes ; 16988 Cyril Pellevat ; 17007 Rachel Mazuir ; 17014 André Gattolin ; 17029 Jean Louis Masson ; 17049 Olivier Cigolotti ; 17062 Jean Louis Masson ; 17081 Alain Marc ; 17083 Alain Marc ; 17090 Pierre Laurent ; 17095 Alain Marc ; 17115 Rachel Mazuir ; 17118 Michel Vaspart ; 17121 Roger Karoutchi ; 17133 Franck Montaugé ; 17162 Roger Karoutchi ; 17190 Jean-Pierre Masseret ; 17210 Chantal Deseyne ; 17213 Jean-Marie Morisset ; 17232 Jean-Marie Bockel ; 17289 Michel Vaspart ; 17290 Loïc Hervé ; 17309 Jean Louis Masson ; 17312 Daniel Laurent ; 17335 François Grosdidier ; 17349 Christophe-André Frassa ; 17355 Olivier Cadic ; 17382 Roger Karoutchi ; 17410 François Commeinhes ; 17427 Gérard Bailly ; 17428 Jean-Claude Lenoir ; 17460 Roger Karoutchi ; 17490 Roger Madec ; 17496 Christophe-André Frassa ; 17594 Jean-Léonce Dupont ; 17600 Mathieu Darnaud ; 17604 Simon Sutour ; 17628 David Rachline ; 17646 Joëlle Garriaud-Maylam ; 17654 Jean Louis Masson ; 17674 Jean-Marie Bockel ; 17689 Jean-Pierre Sueur ; 17699 Jean-Claude Boulard ; 17718 Jean-Claude Boulard ; 17743 Alain Houpert ; 17767 Jean-Claude Leroy ; 17775 Loïc Hervé ; 17782 Louis Duvernois ; 17811 Jean-Baptiste Lemoyne ; 17821 Mathieu Darnaud ; 17825 Jean-Claude Lenoir ; 17864 Brigitte Micouveau ; 17889 Claude Nougein ; 17890 Claude Nougein ; 17900 Cédric Perrin ; 17906 Daniel Laurent ; 17907 Daniel Laurent ; 17915 Roger Karoutchi ; 17916 Roger Karoutchi ; 17950 Jean Louis Masson ; 17952 Jean Louis Masson ; 18049 Loïc Hervé ; 18065 Daniel Laurent ; 18066 Daniel Laurent ; 18093 Simon Sutour ; 18094 Simon Sutour ; 18162 Olivier Cigolotti ; 18168 Claude Nougein ; 18170 Claude Nougein ; 18171 Claude Nougein ; 18284 Alain Dufaut ; 18350 Jacques Legendre ; 18351 Olivier Cadic ; 18354 Olivier Cadic ; 18357 Olivier Cadic ; 18414 Philippe Adnot ; 18462 Roger Madec ; 18496 Roger Karoutchi ; 18543 Michel Savin ; 18548 Jean-Claude Lenoir ; 18558 Jean-Claude Lenoir ; 18577 Joëlle Garriaud-Maylam ; 18579 Michel Raison ; 18580 Michel Raison ; 18581 Michel Raison ; 18583 Michel Raison ; 18590 Cédric Perrin ; 18591 Christophe-André Frassa ; 18607 Alain Houpert ; 18608 Albéric De Montgolfier ; 18613 Alain Houpert ; 18618 Philippe Paul ; 18622 Maurice Antiste ; 18624 François-Noël Buffet ; 18712 Jean Louis Masson ; 18716 Olivier Cadic ; 18728 Daniel Laurent ; 18736 Alain Néri ; 18784 Alain Houpert ; 18848 Jean Louis Masson ; 18849 Jean Louis Masson ; 18880 Loïc Hervé ; 18914 Jean-Marc Gabouty ; 18934 Claude Nougein ; 18959 Jean-Pierre Bosino ; 18967 Jean-Yves Leconte ; 18979 Jean-Pierre Leleux ; 18994 Thierry Carcenac ; 19004 Catherine Morin-Desailly ; 19021 Cyril Pellevat ; 19042 Jean Louis Masson ; 19072 Pierre Laurent ; 19073 Mathieu Darnaud ; 19096 Jean-Claude Lenoir ; 19107 Daniel Chasseing ; 19120 Hervé Maurey ; 19129 Cyril Pellevat ; 19134 Bernard Saugey ; 19159 Xavier Pintat ; 19205 François Marc ; 19236 Alain Vasselle ; 19274 Jean-François Longeot ; 19282 Rachel Mazuir ; 19283 Rachel Mazuir ; 19297 Jean-François Longeot ; 19356 Daniel Chasseing ; 19362 Alain Houpert ; 19392 Évelyne Didier ; 19393 Michelle Demessine ; 19447 Gérard Longuet ; 19485 Daniel Laurent ; 19489 Jean-Claude Lenoir ; 19499 Nicole Bonnefoy ; 19533 Jean Louis Masson ; 19554 Catherine Deroche ; 19571 Jean-Pierre Bosino ; 19595 Alain Chatillon ; 19608 Cyril Pellevat ; 19692 Michel Boutant ; 19730 Roger Karoutchi ; 19762 Frédérique Espagnac ; 19770 Vivette Lopez ; 19787 Philippe Madrelle ; 19795 Daniel Laurent ; 19855 Cédric Perrin ; 19858 Michel Raison ; 19899 Colette Giudicelli ; 19945 Philippe Mouiller ; 19985 Claudine Lepage ; 19996 Alain Vasselle ; 20006 Catherine Procaccia ; 20078 Gilbert Bouchet ; 20101 Jean-Claude Leroy ; 20108 Cyril Pellevat ; 20112 André Trillard ; 20120 Roger Karoutchi ; 20131 Jean-Marie Morisset ; 20184 Alain Houpert ; 20186 Alain Houpert ; 20188 Alain Houpert ; 20360 Olivier Cigolotti ; 20371 Michel Savin ; 20388 Anne-Catherine Loisier ; 20395 Jean Louis Masson ; 20397 Philippe Dallier ; 20457 Jean-Noël Guérini ; 20469 Jean-Jacques Lasserre ; 20516 Jean-Marie Bockel ; 20549 Cyril Pellevat ; 20550 Mathieu Darnaud ; 20560 Philippe Bonnacarrère ; 20598 Cédric Perrin ; 20602 Brigitte Micouveau ; 20604 Isabelle Debré ; 20614 Hubert Falco ; 20632 Jean-Léonce Dupont ; 20636 Jean-Claude Lenoir ; 20645 Michèle André ; 20651 Didier Guillaume ; 20663 Marc Daunis ; 20696 Loïc Hervé ; 20699 Loïc Hervé ; 20716 Marie-Françoise Perol-Dumont ; 20730 Agnès Canayer ; 20851 Jean Louis Masson ; 20852 Jean Louis Masson ; 20854 Jean Louis Masson ; 20856 Jean Louis Masson ; 20892 Michel Canevet ; 20935 Alain Joyandet ; 21029 François Grosdidier ; 21037 François Grosdidier ; 21077 Michel Le Scouarnec ; 21085 François Marc ; 21090 Rachel Mazuir ; 21109 Alain Vasselle ; 21125 Michel Le Scouarnec ; 21132 Hervé Maurey ; 21170 Brigitte Micouveau ; 21236 Yves Détraigne ; 21352 Alain Joyandet ; 21360 Daniel Percheron ; 21497 Pierre Charon ; 21507 Roger Karoutchi ; 21540 Jean-Jacques Lozach ; 21547 Loïc Hervé ; 21616 Bruno

Retailleau ; 21641 Alain Joyandet ; 21648 Catherine Morin-Desailly ; 21664 François Baroin ; 21677 Robert Navarro ; 21682 François Marc ; 21791 Jean-Claude Lenoir ; 21823 Michel Vaspart ; 21825 Philippe Dallier ; 21826 Philippe Dallier ; 21876 André Gattolin ; 21910 Jacques Cornano ; 21944 Gérard Cornu ; 21962 Jean-Pierre Sueur ; 21971 Patricia Morhet-Richaud ; 22021 Jean Louis Masson ; 22039 Colette Giudicelli ; 22055 Philippe Adnot ; 22068 Didier Marie ; 22094 Catherine Deroche ; 22128 Jean Louis Masson ; 22165 Philippe Madrelle ; 22171 Christophe Béchu ; 22212 Valérie Létard ; 22252 David Rachline ; 22268 Philippe Dallier ; 22273 Roger Karoutchi ; 22276 Catherine Procaccia ; 22277 Isabelle Debré ; 22284 Alain Gournac ; 22285 Sophie Primas ; 22292 Christian Cambon ; 22293 Marie-Annick Duchêne ; 22297 Chantal Jouanno ; 22298 Yves Pozzo di Borgo ; 22309 Isabelle Debré ; 22342 Jean-Claude Leroy ; 22361 Christophe-André Frassa ; 22363 Jean-Noël Guérini ; 22371 Jackie Pierre ; 22419 Alain Fouché ; 22432 Daniel Gremillet ; 22445 Gérard Bailly ; 22451 Jean-Claude Leroy ; 22485 Vincent Capocanellas ; 22527 Philippe Bonnacarrère ; 22603 Michelle Demessine ; 22635 Didier Marie ; 22672 Jean-Claude Leroy ; 22675 Jean-Claude Luche ; 22696 François Baroin ; 22780 Christian Cambon ; 22810 Gérard Bailly ; 22849 Jean-Pierre Sueur ; 22957 François Comminhes ; 22979 Didier Marie ; 23009 Jean-Claude Lenoir ; 23033 Alain Joyandet ; 23059 Roland Courteau ; 23084 Philippe Bonnacarrère ; 23097 Jean-Jacques Lasserre ; 23143 Louis Duvernois ; 23210 Marie-Noëlle Lienemann ; 23296 Jean-Claude Leroy ; 23316 Jean-Pierre Cantegrit ; 23351 Nathalie Goulet ; 23353 Alain Houpert ; 23377 Yannick Vaugrenard ; 23401 Patrick Chaize ; 23430 Christophe-André Frassa ; 23431 Christophe-André Frassa ; 23477 Marie-Noëlle Lienemann ; 23499 Jacky Deromedi ; 23503 Alain Joyandet ; 23538 Jean Louis Masson ; 23561 Bernard Saugey ; 23581 Jean-Claude Leroy ; 23616 Alain Houpert ; 23640 Antoine Lefèvre ; 23664 Jean-Claude Carle ; 23733 Roland Courteau ; 23735 Michel Vaspart ; 23747 Jean-Pierre Grand ; 23787 Michel Le Scouarnec ; 23793 Michel Le Scouarnec ; 23809 Georges Patient ; 23821 Corinne Féret ; 23831 Rachel Mazuir ; 23837 Yves Détraigne ; 23891 Jean Louis Masson ; 23896 Christophe-André Frassa ; 23897 Christophe-André Frassa ; 23899 Christophe-André Frassa ; 23900 Christophe-André Frassa ; 23917 Ladislav Poniatowski ; 23951 Michel Vaspart ; 23959 Jean-Pierre Leleux ; 23967 Catherine Procaccia ; 23972 Roger Karoutchi ; 24009 Agnès Canayer ; 24022 Jean Louis Masson ; 24051 Jean Louis Masson ; 24053 Cédric Perrin ; 24081 Sophie Joissains ; 24142 Vincent Capocanellas ; 24154 Roger Karoutchi ; 24156 Alain Joyandet ; 24185 Hervé Poher ; 24200 Gilbert Bouchet ; 24224 Raymond Vall ; 24232 Olivier Cigolotti ; 24249 Jean-Noël Cardoux ; 24277 Jean Louis Masson ; 24284 Alain Fouché ; 24316 François Pillet ; 24331 Claude Malhuret ; 24333 Jean-Jacques Lasserre ; 24358 Yves Détraigne ; 24359 Jean-Yves Lecote ; 24387 Roland Courteau ; 24420 Alain Fouché ; 24426 Marie-Françoise Perol-Dumont ; 24467 Dominique Estrosi Sassone ; 24473 Charles Revet ; 24485 Hervé Maurey ; 24488 Hervé Maurey ; 24545 Françoise Gatel ; 24559 Jean Louis Masson ; 24574 Roland Courteau ; 24575 Guillaume Arnell ; 24603 Gaëtan Gorce ; 24607 Simon Sutour ; 24618 Cédric Perrin ; 24619 Cédric Perrin ; 24620 Jean-Claude Carle ; 24636 Alain Dufaut ; 24648 Colette Giudicelli ; 24669 Philippe Bonnacarrère ; 24671 Michel Raison ; 24673 Michel Raison ; 24676 Philippe Bonnacarrère ; 24679 Agnès Canayer ; 24691 Didier Marie ; 24761 Colette Giudicelli ; 24764 Gaëtan Gorce ; 24765 Gaëtan Gorce ; 24773 Alain Joyandet ; 24789 Bruno Retailleau ; 24809 Marie-Noëlle Lienemann ; 24829 Cédric Perrin ; 24854 Jean-François Longeot ; 24857 Cédric Perrin ; 24876 Gérard Cornu ; 24901 Agnès Canayer ; 24902 Agnès Canayer ; 24903 Agnès Canayer ; 24970 Yannick Vaugrenard ; 25001 Philippe Bonnacarrère ; 25018 Jean Louis Masson ; 25023 Louis Duvernois ; 25112 Marie-Noëlle Lienemann ; 25121 Rachel Mazuir ; 25123 Claude Malhuret ; 25188 Rachel Mazuir ; 25193 Jean Louis Masson ; 25221 Olivier Cadic ; 25223 Olivier Cadic ; 25232 Cédric Perrin ; 25233 Jean Louis Masson ; 25256 Olivier Cadic ; 25257 Jean Louis Masson ; 25281 François Grosdidier ; 25283 Joëlle Garriaud-Maylam ; 25303 Gérard Bailly ; 25309 Didier Marie ; 25327 Michel Raison ; 25330 Michel Raison ; 25331 Michel Raison ; 25332 Michel Raison ; 25335 Michel Raison ; 25354 Michel Raison ; 25366 Cédric Perrin ; 25383 Hubert Falco ; 25390 Jean-Noël Guérini ; 25401 Françoise Féret ; 25407 Claude Malhuret ; 25409 Claude Malhuret ; 25454 Jean-Noël Guérini ; 25472 François Marc ; 25482 Yves Détraigne ; 25492 Claude Haut ; 25534 Franck Montaugé ; 25548 Jean Louis Masson ; 25562 Jean Louis Masson ; 25585 Jean Louis Masson ; 25594 Jean-Léonce Dupont ; 25607 Roland Courteau ; 25618 Nathalie Goulet.

### ÉDUCATION NATIONALE (507)

N<sup>os</sup> 13224 Michel Berson ; 13402 Marie-Christine Blandin ; 13589 François Bonhomme ; 13674 Michel Le Scouarnec ; 13771 Jacques Groperrin ; 13778 Marie-Françoise Perol-Dumont ; 13945 Jean Louis Masson ; 14000 Jean Louis Masson ; 14026 Christiane Hummel ; 14093 Marie-Françoise Perol-

Dumont ; 14100 Roland Courteau ; 14110 Jean-Noël Guérini ; 14133 Nicole Bonnefoy ; 14189 Marie-Christine Blandin ; 14204 Colette Mélot ; 14205 Colette Mélot ; 14226 Michel Vaspart ; 14288 Pierre Laurent ; 14293 Laurence Cohen ; 14506 Christiane Hummel ; 14535 Jean-Claude Leroy ; 14576 Simon Sutour ; 14608 Antoine Lefèvre ; 14623 Marie-Françoise Perol-Dumont ; 14624 Marie-Françoise Perol-Dumont ; 14772 Brigitte Micouleau ; 14783 Samia Ghali ; 14794 Claire-Lise Champion ; 14942 Simon Sutour ; 14967 Olivier Cadic ; 14982 Claude Nougein ; 15084 Jean Louis Masson ; 15145 François Grosdidier ; 15156 Samia Ghali ; 15196 Nicole Bonnefoy ; 15217 Michel Delebarre ; 15245 Jean-Pierre Grand ; 15251 Jean-Pierre Grand ; 15277 Antoine Lefèvre ; 15455 Gérard Cornu ; 15507 Daniel Laurent ; 15516 Jean Louis Masson ; 15517 Jean Louis Masson ; 15733 Pascal Allizard ; 15777 Philippe Bas ; 15799 Alain Anziani ; 15839 François Commeinhes ; 15908 Sophie Primas ; 16031 Michel Bouvard ; 16060 Jean-Léonce Dupont ; 16113 Jean Louis Masson ; 16150 Alain Anziani ; 16189 Jean Louis Masson ; 16192 Simon Sutour ; 16197 Jean-Claude Leroy ; 16252 Simon Sutour ; 16284 Maurice Antiste ; 16328 Jean-Pierre Godefroy ; 16350 Jean-Claude Leroy ; 16445 Marie-Christine Blandin ; 16463 Corinne Imbert ; 16473 Christiane Hummel ; 16507 Michel Bouvard ; 16516 Alain Marc ; 16531 Jean-Noël Guérini ; 16543 Marie-Françoise Perol-Dumont ; 16570 Catherine Troendlé ; 16640 Daniel Laurent ; 16649 Alain Houpert ; 16652 Francis Delattre ; 16694 Jean Louis Masson ; 16695 Jean Louis Masson ; 16715 Daniel Reiner ; 16763 Jean-Paul Fournier ; 16789 Vivette Lopez ; 16799 Rachel Mazuir ; 16821 Pierre Laurent ; 16841 Michel Berson ; 16870 Roger Karoutchi ; 16903 Didier Mandelli ; 16914 Michel Bouvard ; 16951 Jean-Léonce Dupont ; 16959 Isabelle Debré ; 16971 Claire-Lise Champion ; 16975 François Commeinhes ; 16979 Jean-Marie Morisset ; 16994 Roland Courteau ; 16995 Roland Courteau ; 17003 Alain Houpert ; 17005 Rachel Mazuir ; 17018 Hubert Falco ; 17153 Michel Le Scouarnec ; 17218 Cédric Perrin ; 17247 Jean-Claude Leroy ; 17258 Jean Louis Masson ; 17263 Pierre Laurent ; 17283 Philippe Bonnacarrère ; 17314 Alain Marc ; 17333 Daniel Laurent ; 17435 Jean-Claude Lenoir ; 17514 Antoine Lefèvre ; 17549 Jean-Claude Lenoir ; 17583 Jean Desessard ; 17652 Jean Louis Masson ; 17672 Roger Karoutchi ; 17677 Jean Louis Masson ; 17698 Jean-Paul Fournier ; 17723 Jean-Paul Fournier ; 17756 Roger Karoutchi ; 17770 Jean-Jacques Lasserre ; 17816 Vivette Lopez ; 17818 Mireille Jouve ; 17827 Gaëtan Gorce ; 17884 Didier Mandelli ; 17886 Alain Anziani ; 17945 Jean Louis Masson ; 18067 Roland Courteau ; 18081 Simon Sutour ; 18082 Simon Sutour ; 18092 Jean-Claude Luche ; 18104 François Commeinhes ; 18112 Marie-Françoise Perol-Dumont ; 18179 Pierre Laurent ; 18249 Yves Détraigne ; 18255 Georges Patient ; 18346 Roger Karoutchi ; 18360 Olivier Cadic ; 18367 Roland Courteau ; 18379 Claude Nougein ; 18380 Claude Nougein ; 18381 Claude Nougein ; 18382 Claude Nougein ; 18409 Georges Patient ; 18453 Alain Dufaut ; 18464 Roger Madec ; 18593 Marie-Christine Blandin ; 18621 Maurice Antiste ; 18633 Jean Louis Masson ; 18634 Alain Marc ; 18740 Laurence Cohen ; 18743 Michel Savin ; 18750 Alain Houpert ; 18777 Ladislav Poniatowski ; 18779 Hélène Conway-Mouret ; 18804 Loïc Hervé ; 18808 Jean-Claude Requier ; 18879 Cédric Perrin ; 18889 Georges Patient ; 18891 Hélène Conway-Mouret ; 18905 Michel Berson ; 18915 Pierre Laurent ; 18958 Michel Le Scouarnec ; 19032 François Calvet ; 19045 Jean Louis Masson ; 19047 Jean Louis Masson ; 19063 Claude Nougein ; 19098 Michel Vaspart ; 19136 Pierre Laurent ; 19137 Simon Sutour ; 19173 Michel Bouvard ; 19212 Françoise Férat ; 19278 Rachel Mazuir ; 19280 Rachel Mazuir ; 19311 Gérard Bailly ; 19326 Françoise Férat ; 19330 Françoise Laborde ; 19350 Louis Nègre ; 19358 Alain Houpert ; 19398 Pierre Laurent ; 19407 Jean-Paul Fournier ; 19439 Corinne Bouchoux ; 19441 Jacques-Bernard Magner ; 19446 Félix Desplan ; 19484 Éveline Didier ; 19519 Roger Karoutchi ; 19525 Vivette Lopez ; 19589 Jean Louis Masson ; 19590 Roland Courteau ; 19603 Brigitte Gonthier-Maurin ; 19678 Jean-Noël Guérini ; 19703 Simon Sutour ; 19727 Pierre Laurent ; 19746 Marie-Françoise Perol-Dumont ; 19800 Jacques Legendre ; 19828 Christiane Hummel ; 19849 Jean Louis Masson ; 19869 Daniel Laurent ; 19883 Philippe Kaltenbach ; 19886 Dominique Bailly ; 19947 Jean-Noël Guérini ; 19971 Catherine Morin-Desailly ; 19973 Yves Détraigne ; 19974 Yves Détraigne ; 19992 Daniel Laurent ; 20008 Pierre Charon ; 20009 Roland Courteau ; 20029 Jean-Léonce Dupont ; 20030 Pierre Laurent ; 20040 Jean Louis Masson ; 20092 Laurence Cohen ; 20100 Yves Détraigne ; 20117 Christian Favier ; 20119 Roger Karoutchi ; 20121 Didier Marie ; 20124 Catherine Procaccia ; 20126 Didier Mandelli ; 20144 Olivier Cigolotti ; 20166 Catherine Procaccia ; 20168 Jean-Pierre Grand ; 20191 Christian Cambon ; 20207 Alain Houpert ; 20217 Jean-Paul Fournier ; 20220 Henri Tandonnet ; 20227 Élisabeth Doineau ; 20234 Yves Détraigne ; 20240 Jean-François Longeot ; 20244 Jérôme Bignon ; 20256 Michel Canevet ; 20257 Jacqueline Gourault ; 20262 Philippe Bonnacarrère ; 20263 Françoise Gatel ; 20267 Valérie Létard ; 20287 Philippe Dallier ; 20291 Olivier Cigolotti ; 20295 Simon Sutour ; 20307 Gaëtan Gorce ; 20315 Alain Joyandet ; 20369 Michel Savin ; 20401 Jean-Paul Fournier ; 20403 Yves Détraigne ; 20420 Jean Louis Masson ; 20422 Hubert

Falco ; 20448 Hervé Marseille ; 20453 Loïc Hervé ; 20454 Loïc Hervé ; 20485 Philippe Bas ; 20497 Jean-Paul Fournier ; 20536 Antoine Lefèvre ; 20538 Jean-Marc Gabouty ; 20543 Hervé Poher ; 20553 Jean-Claude Lenoir ; 20555 Jean-Pierre Grand ; 20561 Christian Cambon ; 20626 Roger Karoutchi ; 20646 Alain Dufaut ; 20707 Françoise Férat ; 20823 Gilbert Bouchet ; 20849 Jean Louis Masson ; 20897 Michel Le Scouarnec ; 20924 Jean-François Husson ; 20931 Alain Joyandet ; 20952 Ladislav Poniatski ; 20971 Colette Mélot ; 20972 Colette Mélot ; 20997 Philippe Bonnacarrère ; 21038 François Grosdidier ; 21056 Colette Mélot ; 21093 Philippe Adnot ; 21146 Jean Louis Masson ; 21155 Robert Del Picchia ; 21238 Yves Détraigne ; 21242 Roger Karoutchi ; 21246 Olivier Cigolotti ; 21254 Daniel Laurent ; 21260 Samia Ghali ; 21289 Jean Louis Masson ; 21359 Alain Chatillon ; 21372 Antoine Lefèvre ; 21392 Hubert Falco ; 21396 Agnès Canayer ; 21404 Éric Jeansannetas ; 21465 Yves Détraigne ; 21506 Roger Karoutchi ; 21549 Jean-Claude Leroy ; 21552 Jacqueline Gourault ; 21580 Françoise Gatel ; 21582 Jean-Noël Guérini ; 21591 Luc Carvounas ; 21598 Guy-Dominique Kennel ; 21599 François Zocchetto ; 21603 Philippe Bonnacarrère ; 21609 Valérie Létard ; 21636 Maurice Antiste ; 21659 Joseph Castelli ; 21660 Gérard Bailly ; 21673 Michel Bouvard ; 21676 Michel Bouvard ; 21745 Christophe Béchu ; 21766 Roland Courteau ; 21782 Jean-Pierre Grand ; 21786 Jean-Pierre Grand ; 21807 Michel Vaspart ; 21830 Jean-Noël Guérini ; 21835 Colette Mélot ; 21836 Colette Mélot ; 21884 Michel Amiel ; 21886 Yves Détraigne ; 21887 Vivette Lopez ; 21897 Roger Karoutchi ; 21921 Jean Bizet ; 21990 Vivette Lopez ; 21992 Jean-Pierre Grand ; 22003 François Bonhomme ; 22018 Roger Madec ; 22026 Michel Amiel ; 22044 Jean-Noël Guérini ; 22072 Philippe Dallier ; 22079 Hélène Conway-Mouret ; 22098 François-Noël Buffet ; 22122 Jean Louis Masson ; 22206 Yves Détraigne ; 22241 Didier Mandelli ; 22245 Jean-Pierre Grand ; 22266 Guy-Dominique Kennel ; 22299 Rachel Mazuir ; 22324 Jean-François Husson ; 22333 Cécile Cukierman ; 22356 Jean-Paul Fournier ; 22358 Jean-Paul Fournier ; 22370 Agnès Canayer ; 22372 Hermeline Malherbe ; 22384 Élisabeth Lamure ; 22406 Michel Le Scouarnec ; 22409 Élisabeth Lamure ; 22438 Joëlle Garriaud-Maylam ; 22461 Jean Louis Masson ; 22492 Vivette Lopez ; 22494 Pierre Charon ; 22498 Marie-Françoise Perol-Dumont ; 22519 Philippe Bas ; 22525 Marie-Annick Duchêne ; 22531 Annick Billon ; 22546 Michel Le Scouarnec ; 22547 Roland Courteau ; 22559 Jacques Genest ; 22563 Henri Cabanel ; 22577 Alain Dufaut ; 22578 François-Noël Buffet ; 22583 Yannick Botrel ; 22654 Marie-Pierre Monier ; 22657 François Commeinhes ; 22674 Cédric Perrin ; 22680 Christian Namy ; 22729 Hervé Maurey ; 22730 Daniel Laurent ; 22744 Jean-Claude Leroy ; 22790 Cécile Cukierman ; 22794 Joëlle Garriaud-Maylam ; 22795 Michel Fontaine ; 22796 Cyril Pellevat ; 22807 Daniel Raoul ; 22808 Daniel Raoul ; 22811 Sophie Joissains ; 22817 André Gattolin ; 22843 Jean-Claude Leroy ; 22850 Claude Kern ; 22872 Louis Duvernois ; 22877 Daniel Chasseing ; 22901 Didier Mandelli ; 22902 Delphine Bataille ; 22916 Catherine Morin-Desailly ; 22944 Gaëtan Gorce ; 22962 François Commeinhes ; 22967 Jean-Pierre Sueur ; 22977 Didier Marie ; 22981 Catherine Troendlé ; 23006 Jean-Claude Lenoir ; 23018 Yves Détraigne ; 23023 Patrick Chaize ; 23045 Cécile Cukierman ; 23060 Roland Courteau ; 23082 Philippe Bonnacarrère ; 23147 Hélène Conway-Mouret ; 23171 Jean-Yves Roux ; 23189 Thierry Foucaud ; 23192 François Bonhomme ; 23200 Jean-François Longeot ; 23201 Yves Détraigne ; 23202 Yves Détraigne ; 23206 André Reichardt ; 23213 Daniel Gremillet ; 23229 Jean-Claude Carle ; 23260 Antoine Lefèvre ; 23282 Yves Détraigne ; 23302 Jacques Genest ; 23306 Joëlle Garriaud-Maylam ; 23308 Roland Courteau ; 23315 Philippe Dallier ; 23336 Jean-Marie Morisset ; 23369 Jacques-Bernard Magner ; 23387 Daniel Chasseing ; 23462 Roger Madec ; 23463 Roger Madec ; 23472 Guy-Dominique Kennel ; 23489 Marie-Françoise Perol-Dumont ; 23501 Yves Détraigne ; 23502 Yves Détraigne ; 23620 Jean-Léonce Dupont ; 23639 Annie David ; 23676 Yannick Vaugrenard ; 23748 Claude Kern ; 23773 Bernard Fournier ; 23776 Roger Karoutchi ; 23823 Jean-Marie Bockel ; 23886 Alain Néri ; 23894 Jean Louis Masson ; 23906 Jean Louis Masson ; 23979 Isabelle Debré ; 23997 Claude Kern ; 24001 Françoise Férat ; 24005 Roland Courteau ; 24020 Brigitte Micouleau ; 24036 François Bonhomme ; 24056 Guy-Dominique Kennel ; 24069 Marie-Annick Duchêne ; 24110 Marie-Françoise Perol-Dumont ; 24124 Jean-Noël Guérini ; 24175 Michel Amiel ; 24176 Michel Amiel ; 24181 Henri Cabanel ; 24186 Corinne Bouchoux ; 24188 Jean-Pierre Sueur ; 24202 Michel Raison ; 24237 Gérard Cornu ; 24270 Alain Anziani ; 24279 Jacky Deromedi ; 24290 Olivier Cigolotti ; 24294 Olivier Cigolotti ; 24298 Olivier Cigolotti ; 24332 Jean-Jacques Lasserre ; 24341 André Trillard ; 24345 Hélène Conway-Mouret ; 24349 Jean Louis Masson ; 24351 Jean-Yves Leconte ; 24427 Marie-Françoise Perol-Dumont ; 24435 Jean-Noël Guérini ; 24442 Patricia Schillinger ; 24445 Brigitte Gonthier-Maurin ; 24479 Hervé Maurey ; 24494 Christian Cambon ; 24532 Guy-Dominique Kennel ; 24552 Philippe Bonnacarrère ; 24555 Annick Billon ; 24590 Christian Cambon ; 24596 Christian Cambon ; 24611 Marie-Noëlle Lienemann ; 24615 Christian Favier ; 24639 Jean-Pierre Grand ; 24646 Hervé Marseille ; 24650 Roland Courteau ; 24684 Jean-Noël Guérini ; 24702 Loïc

Hervé ; 24703 Joseph Castelli ; 24751 Jean Louis Masson ; 24769 Jean-Noël Guérini ; 24772 Guy-Dominique Kennel ; 24785 Gérard Cornu ; 24823 Georges Patient ; 24826 Rachel Mazuir ; 24832 Cédric Perrin ; 24837 Roland Courteau ; 24850 Mathieu Darnaud ; 24871 Alain Marc ; 24890 Maurice Vincent ; 24897 Sophie Joissains ; 24911 Guy-Dominique Kennel ; 24930 André Gattolin ; 24945 Jean-Noël Guérini ; 24948 Michel Amiel ; 24968 Jacques-Bernard Magner ; 24976 Jean Louis Masson ; 24980 Jean-Claude Leroy ; 25019 Michel Vaspart ; 25042 Guy-Dominique Kennel ; 25078 Jean-Noël Guérini ; 25093 Jean-Claude Lenoir ; 25102 Jean-Marie Morisset ; 25140 Yves Détraigne ; 25172 Jean Pierre Vogel ; 25219 Guy-Dominique Kennel ; 25220 Brigitte Micouleau ; 25236 Jean Louis Masson ; 25238 Jean Louis Masson ; 25251 Cédric Perrin ; 25340 Michel Raison ; 25360 Simon Sutour ; 25365 Cédric Perrin ; 25377 Françoise Cartron ; 25392 Jean-Noël Guérini ; 25395 Jean-Noël Guérini ; 25404 Brigitte Micouleau ; 25434 Brigitte Micouleau ; 25437 Marie-France De Rose ; 25442 Michel Raison ; 25448 Jean-Noël Guérini ; 25457 Jean-Noël Guérini ; 25461 Yves Détraigne ; 25511 Jean-Noël Guérini ; 25515 Jean-Noël Guérini ; 25528 Jean-Noël Guérini ; 25591 Françoise Férat ; 25592 Françoise Férat ; 25603 Christian Favier ; 25608 Hubert Falco ; 25613 Marie-Pierre Monier ; 25626 Marie-Pierre Monier ; 25630 Jean-Noël Guérini.

### ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, RECHERCHE ET INNOVATION (33)

N<sup>os</sup> 17249 Jean-Claude Leroy ; 17547 Jean-Claude Lenoir ; 17613 Pierre Laurent ; 17668 Corinne Imbert ; 17703 Jean-Paul Fournier ; 17778 Hubert Falco ; 17790 Bruno Retailleau ; 18415 Dominique Estrosi Sassone ; 18440 Jean-Léonce Dupont ; 18465 Pascale Gruny ; 18772 Marie-Françoise Perol-Dumont ; 19089 Daniel Laurent ; 19422 Laurence Cohen ; 19702 Simon Sutour ; 19705 Simon Sutour ; 20105 Daniel Percheron ; 21213 Dominique Bailly ; 21585 Colette Giudicelli ; 21650 Éliane Giraud ; 21898 Marie-Noëlle Lienemann ; 21920 Maurice Vincent ; 22237 Alain Houpert ; 22646 Gérard Cornu ; 22750 Annick Billon ; 22854 Henri Cabanel ; 22969 Jean-Pierre Sueur ; 23269 Antoine Lefèvre ; 23994 Valérie Létard ; 24197 Michel Fontaine ; 24214 Maryvonne Blondin ; 24974 Laurence Cohen ; 25200 Pierre Charon ; 25212 Claude Kern.

### EUROPE ET AFFAIRES ÉTRANGÈRES (28)

N<sup>os</sup> 13780 Louis Duvernois ; 14979 Joëlle Garriaud-Maylam ; 15489 Joëlle Garriaud-Maylam ; 16721 Roger Karoutchi ; 16801 Joëlle Garriaud-Maylam ; 16904 Roger Karoutchi ; 17022 Maurice Antiste ; 17721 Jean-Paul Fournier ; 18606 Alain Houpert ; 18681 Henri De Raincourt ; 18966 Jean-Yves Leconte ; 19729 Roger Karoutchi ; 20805 Delphine Bataille ; 21470 Jean-Yves Leconte ; 21918 David Rachline ; 22440 Claude Kern ; 22903 Anne-Catherine Loisier ; 23272 Robert Del Picchia ; 23780 Jacky Deromedi ; 24204 Michel Raison ; 24205 Cédric Perrin ; 24352 Jean-Yves Leconte ; 24770 Louis Duvernois ; 25166 Antoine Karam ; 25265 Hélène Conway-Mouret ; 25334 Michel Raison ; 25595 Robert Del Picchia ; 25598 Patricia Schillinger.

### INTÉRIEUR (664)

N<sup>os</sup> 13222 Jacques Legendre ; 13325 Jean Louis Masson ; 13345 Daniel Laurent ; 13390 Marie-Françoise Perol-Dumont ; 13562 Jean Louis Masson ; 13566 Sophie Joissains ; 13596 Chantal Deseyne ; 13623 Jean-Noël Cardoux ; 13684 Catherine Troendlé ; 13703 Jean-Pierre Grand ; 13732 Jean Louis Masson ; 13775 Jean Louis Masson ; 13861 Jean Louis Masson ; 13892 Michel Boutant ; 13932 Brigitte Gonthier-Maurin ; 13999 Jean Louis Masson ; 14056 Jean Louis Masson ; 14088 David Rachline ; 14142 Alex Türk ; 14157 Jean Louis Masson ; 14174 Roger Karoutchi ; 14273 Hervé Maurey ; 14282 Jean-Yves Leconte ; 14416 Roland Courteau ; 14442 Jean Louis Masson ; 14447 Jean Louis Masson ; 14490 Michel Fontaine ; 14504 Philippe Mouiller ; 14550 Michel Forissier ; 14552 Jean-Noël Guérini ; 14563 Jean-Marie Morisset ; 14567 Cyril Pellevat ; 14571 Jean Louis Masson ; 14575 Simon Sutour ; 14583 Jean-François Longeot ; 14588 Jean Louis Masson ; 14620 Yves Détraigne ; 14626 Patricia Schillinger ; 14639 Simon Sutour ; 14651 Yves Détraigne ; 14660 François Grosdidier ; 14690 Jean Louis Masson ; 14693 Jean Louis Masson ; 14703 Jean-Noël Guérini ; 14712 Chantal Deseyne ; 14725 Agnès Canayer ; 14763 Jean-Marie Morisset ; 14790 Jean Louis Masson ; 14811 Daniel Chasseing ; 14831 Christian Cambon ; 14833 Christophe Béchu ; 14847 Jean Louis Masson ; 14903 François Baroin ; 14930 Daniel Laurent ; 14950 Jean-Yves Leconte ; 14993 Jean Louis Masson ; 14998 Esther Benbassa ; 15046 Jean Louis Masson ; 15060 Jean Louis Masson ; 15061 Jean Louis Masson ; 15064 Jean-Claude Lenoir ; 15087 Jean Louis Masson ; 15089 Jean Louis Masson ; 15096 Jean-Paul

Fournier ; 15136 Jean Louis Masson ; 15212 Pascale Gruny ; 15215 Pascale Gruny ; 15231 Jean Louis Masson ; 15243 Jean-Pierre Grand ; 15272 Cécile Cukierman ; 15346 Yves Détraigne ; 15355 François Marc ; 15359 François Marc ; 15451 Jean Louis Masson ; 15488 Alain Marc ; 15624 Jean Louis Masson ; 15743 Daniel Laurent ; 15746 Hubert Falco ; 15757 Chantal Deseyne ; 15763 Marie-Hélène Des Esgaulx ; 15780 André Trillard ; 15817 Hélène Conway-Mouret ; 15874 Jean Louis Masson ; 15876 Jean Louis Masson ; 15883 Alain Dufaut ; 15977 Bruno Retailleau ; 15978 Didier Guillaume ; 15990 Évelyne Didier ; 16000 Jean Louis Masson ; 16055 Jean Louis Masson ; 16201 Philippe Bonnacarrère ; 16235 Hubert Falco ; 16250 Jean-Paul Fournier ; 16343 Alain Gournac ; 16369 Jean-François Husson ; 16397 Jean Louis Masson ; 16401 Jean Louis Masson ; 16402 Jean Louis Masson ; 16408 Jean Louis Masson ; 16410 Jean Louis Masson ; 16411 Jean Louis Masson ; 16412 Jean Louis Masson ; 16417 Jean Louis Masson ; 16421 Jean Louis Masson ; 16460 Gérard Bailly ; 16503 Stéphanie Riocreux ; 16529 Jean-Pierre Grand ; 16547 Jean Louis Masson ; 16577 Hervé Maurey ; 16625 Christian Cambon ; 16630 Chantal Deseyne ; 16641 Hubert Falco ; 16654 Jean-Pierre Grand ; 16657 Jean-Pierre Grand ; 16659 Jean-Pierre Grand ; 16701 Jean Louis Masson ; 16719 Roger Karoutchi ; 16734 Jean-Noël Cardoux ; 16792 François Baroin ; 16823 Marie-Françoise Perol-Dumont ; 16828 Pierre Laurent ; 16883 Rachel Mazuir ; 16892 Michel Bouvard ; 16895 Daniel Reiner ; 16968 André Trillard ; 16993 Jean Louis Masson ; 17036 Esther Benbassa ; 17041 Françoise Laborde ; 17067 Jean Louis Masson ; 17137 Jean Louis Masson ; 17167 Olivier Cadic ; 17169 Hervé Maurey ; 17189 Bernard Fournier ; 17205 Pascal Allizard ; 17244 Vincent Delahaye ; 17250 Roger Karoutchi ; 17256 Jean Louis Masson ; 17279 Yves Détraigne ; 17280 Yves Détraigne ; 17300 Louis Duvernois ; 17302 Jean-François Longeot ; 17308 Jean Louis Masson ; 17336 François Grosdidier ; 17341 Pierre Laurent ; 17379 Jean-Baptiste Lemoyne ; 17421 Jean Louis Masson ; 17426 Jean Louis Masson ; 17474 Chantal Deseyne ; 17475 Chantal Deseyne ; 17478 Hervé Marseille ; 17554 Jean-Pierre Grand ; 17555 Jean-Pierre Grand ; 17556 Jean-Pierre Grand ; 17557 Jean-Pierre Grand ; 17607 Chantal Deseyne ; 17637 Jean-Pierre Grand ; 17655 Marie-Françoise Perol-Dumont ; 17727 Roland Courteau ; 17747 Jean Louis Masson ; 17784 Gérard Cornu ; 17791 Michel Vaspert ; 17795 Jean Louis Masson ; 17812 Esther Benbassa ; 17823 Jean Louis Masson ; 17849 Jean-Noël Guérini ; 17973 Jean-Pierre Grand ; 17985 Jean Louis Masson ; 17987 Jean Louis Masson ; 17989 Jean Louis Masson ; 17992 Jean Louis Masson ; 18001 Jean Louis Masson ; 18002 Jean Louis Masson ; 18004 Jean Louis Masson ; 18011 Jean Louis Masson ; 18012 Jean Louis Masson ; 18015 Corinne Féret ; 18016 Alain Fouché ; 18085 Luc Carvounas ; 18159 Jean Louis Masson ; 18193 Philippe Adnot ; 18202 Jean-François Longeot ; 18211 Vivette Lopez ; 18230 Hervé Marseille ; 18241 Nathalie Goulet ; 18262 Chantal Deseyne ; 18291 Roger Karoutchi ; 18327 Jean Louis Masson ; 18328 Jean Louis Masson ; 18352 Olivier Cadic ; 18363 Hervé Maurey ; 18383 Nathalie Goulet ; 18436 Patricia Schillinger ; 18524 Christian Cambon ; 18532 Rachel Mazuir ; 18544 Jean Louis Masson ; 18563 Jean-Paul Fournier ; 18578 Cyril Pellevat ; 18585 Alain Houpert ; 18609 Jean Louis Masson ; 18610 Jean Louis Masson ; 18611 Jean Louis Masson ; 18612 Jean Louis Masson ; 18620 Michel Bouvard ; 18630 Cyril Pellevat ; 18654 Robert Del Picchia ; 18670 Jean Louis Masson ; 18762 Philippe Bas ; 18828 Jean Louis Masson ; 18835 Jean Louis Masson ; 18856 Jean Louis Masson ; 18872 Jean-Pierre Grand ; 18873 Jean-Pierre Grand ; 18874 Jean-Pierre Grand ; 18875 Jean-Pierre Grand ; 18876 Jean-Pierre Grand ; 18898 Jean-Pierre Sueur ; 18899 François Bonhomme ; 18900 François Bonhomme ; 18916 Roger Karoutchi ; 18929 Jean Louis Masson ; 18937 Claude Nougéin ; 18985 Alain Houpert ; 19007 Roger Karoutchi ; 19019 Jean-Pierre Grand ; 19049 Jean Louis Masson ; 19053 Jean Louis Masson ; 19055 Jean Louis Masson ; 19065 Claude Nougéin ; 19103 Philippe Bas ; 19113 Louis Duvernois ; 19118 Jean-Paul Fournier ; 19131 Jean-Paul Fournier ; 19183 David Rachline ; 19191 François Marc ; 19219 Jean Louis Masson ; 19223 Roger Karoutchi ; 19224 Roger Karoutchi ; 19262 Jean Louis Masson ; 19263 Jean Louis Masson ; 19264 Jean Louis Masson ; 19279 Rachel Mazuir ; 19292 Jean Louis Masson ; 19294 Jean-Pierre Grand ; 19296 Jean-Pierre Grand ; 19312 Jean Louis Masson ; 19316 François Marc ; 19320 Rémy Pointereau ; 19360 Alain Houpert ; 19379 Jean Louis Masson ; 19383 Jean Louis Masson ; 19385 Jean Louis Masson ; 19399 Esther Benbassa ; 19401 Jean-Pierre Grand ; 19452 Françoise Laborde ; 19458 Jean-Paul Fournier ; 19462 Rachel Mazuir ; 19482 Loïc Hervé ; 19503 Jean Louis Masson ; 19504 Jean Louis Masson ; 19511 Jean Louis Masson ; 19552 Jean-Paul Fournier ; 19561 Jean-Pierre Grand ; 19577 Jean Louis Masson ; 19605 Pierre Laurent ; 19625 Alain Fouché ; 19663 Jean Louis Masson ; 19668 Françoise Gatel ; 19679 Pierre Laurent ; 19690 Jean Louis Masson ; 19701 Charles Revet ; 19712 Jean Louis Masson ; 19720 Jean-Paul Fournier ; 19755 Jean Louis Masson ; 19815 Jean-Pierre Grand ; 19817 Jean-Pierre Grand ; 19862 Marie-Françoise Perol-Dumont ; 19866 Christophe Béchu ; 19913 Jean Louis Masson ; 19921 Daniel Laurent ; 20014 Anne-Catherine Loisier ; 20021 Marie-Christine Blandin ; 20038 Jean Louis Masson ; 20039 Jean Louis Masson ; 20041 Jean Louis Masson ; 20042 Jean Louis Masson ; 20043 Jean

Louis Masson ; 20055 Jean Louis Masson ; 20058 Jean Louis Masson ; 20073 Jean-Pierre Grand ; 20091 Jean-Noël Guérini ; 20172 Christophe-André Frassa ; 20181 Alain Houpert ; 20193 Alain Houpert ; 20229 Francis Delattre ; 20327 Françoise Laborde ; 20382 Philippe Dallier ; 20409 Gisèle Jourda ; 20415 Jean Louis Masson ; 20481 Antoine Lefèvre ; 20489 Dominique Bailly ; 20517 Jean Louis Masson ; 20533 Alain Joyandet ; 20563 Vincent Delahaye ; 20574 Jean-Pierre Grand ; 20630 Didier Guillaume ; 20631 Jean-Paul Fournier ; 20633 Michel Amiel ; 20640 Jean Louis Masson ; 20641 Jean Louis Masson ; 20642 Jean Louis Masson ; 20643 Yves Détraigne ; 20647 Gaëtan Gorce ; 20660 Jean Louis Masson ; 20674 Rachel Mazuir ; 20715 Marie-Françoise Perol-Dumont ; 20786 Jean Louis Masson ; 20799 Jean-Marie Bockel ; 20811 Jean Louis Masson ; 20814 Jean Louis Masson ; 20821 Jean Louis Masson ; 20827 Jean Louis Masson ; 20829 Jean Louis Masson ; 20830 Jean Louis Masson ; 20832 Jean Louis Masson ; 20834 Jean Louis Masson ; 20836 Jean Louis Masson ; 20837 Jean Louis Masson ; 20838 Jean Louis Masson ; 20840 Jean Louis Masson ; 20915 Stéphanie Riocreux ; 21042 François Grosdidier ; 21137 Philippe Kaltentbach ; 21153 Claude Raynal ; 21162 Jean Louis Masson ; 21175 Jean-Pierre Grand ; 21210 Jean-Pierre Sueur ; 21217 Pierre Charon ; 21219 Gisèle Jourda ; 21222 Jean Louis Masson ; 21224 Jean Louis Masson ; 21225 Alain Houpert ; 21226 Alain Houpert ; 21228 Jean Louis Masson ; 21252 Jean Louis Masson ; 21307 Jean Louis Masson ; 21308 Jean Louis Masson ; 21312 Jean Louis Masson ; 21315 Jean Louis Masson ; 21327 Jean Louis Masson ; 21337 Hervé Maurey ; 21339 Jean-Pierre Grand ; 21340 Jean-Pierre Grand ; 21365 Claude Kern ; 21509 Roger Karoutchi ; 21531 François Marc ; 21563 Jean Louis Masson ; 21662 Jean Louis Masson ; 21675 Michel Bouvard ; 21681 François Marc ; 21685 François Marc ; 21687 François Marc ; 21725 Roger Karoutchi ; 21778 Catherine Procaccia ; 21780 Jean-Pierre Grand ; 21808 Didier Marie ; 21827 Philippe Bonnacarrère ; 21851 Louis Duvernois ; 21896 Jacques Cornano ; 21907 Jacques Cornano ; 21915 Jacques Cornano ; 21928 Hugues Portelli ; 21951 Gérard Bailly ; 21953 Hervé Maurey ; 21954 Jacky Deromedi ; 21969 Jean Louis Masson ; 21995 Pierre Charon ; 22035 Jacky Deromedi ; 22085 Jean Louis Masson ; 22092 Roger Karoutchi ; 22096 Rachel Mazuir ; 22103 Rachel Mazuir ; 22110 Rachel Mazuir ; 22113 Rachel Mazuir ; 22142 Jean Louis Masson ; 22147 Jean Louis Masson ; 22148 Jean Louis Masson ; 22149 Jean Louis Masson ; 22151 Jean Louis Masson ; 22152 Jean Louis Masson ; 22156 Jean Louis Masson ; 22219 Alain Joyandet ; 22278 Gilbert Barbier ; 22286 Jean Louis Masson ; 22290 Philippe Bas ; 22357 Jean-Paul Fournier ; 22359 Jean-Paul Fournier ; 22474 Jean Louis Masson ; 22475 Jean Louis Masson ; 22478 Jean Louis Masson ; 22479 Jean Louis Masson ; 22481 Jean Louis Masson ; 22483 Christian Cambon ; 22484 Chantal Deseyne ; 22514 Caroline Cayeux ; 22530 Louis-Jean De Nicolaÿ ; 22545 Jean-Baptiste Lemoyne ; 22553 Caroline Cayeux ; 22557 Jean Louis Masson ; 22615 Jean Louis Masson ; 22616 Jean Louis Masson ; 22631 Alain Houpert ; 22653 Jean Louis Masson ; 22717 Gilbert Bouchet ; 22732 Jean Louis Masson ; 22757 François Bonhomme ; 22768 Roland Courteau ; 22776 Jean Louis Masson ; 22778 Jean Louis Masson ; 22793 Jean Louis Masson ; 22818 André Gattolin ; 22859 Jacques Cornano ; 22905 Alain Houpert ; 22913 Claude Malhuret ; 22933 Alain Houpert ; 22947 Gaëtan Gorce ; 22968 Isabelle Debré ; 22982 Alain Houpert ; 23013 Jean Louis Masson ; 23015 Jean Louis Masson ; 23046 Jean Louis Masson ; 23047 Jean Louis Masson ; 23048 Jean Louis Masson ; 23063 Roland Courteau ; 23070 Jean Louis Masson ; 23172 Pierre Charon ; 23186 Alain Houpert ; 23216 Gaëtan Gorce ; 23221 Christian Cambon ; 23235 David Rachline ; 23279 Marie-Pierre Monier ; 23329 Jean Louis Masson ; 23331 Jean Louis Masson ; 23342 Daniel Gremillet ; 23350 Antoine Lefèvre ; 23366 François Grosdidier ; 23407 Gaëtan Gorce ; 23416 Jean Louis Masson ; 23418 Jean Louis Masson ; 23420 Jean Louis Masson ; 23441 Claude Kern ; 23457 Bruno Sido ; 23505 Agnès Canayer ; 23507 Didier Mandelli ; 23542 Jean-Pierre Grand ; 23543 Jean-Pierre Grand ; 23544 Jean-Pierre Grand ; 23555 Jean Louis Masson ; 23556 Jean Louis Masson ; 23557 Jean Louis Masson ; 23573 Philippe Bonnacarrère ; 23577 Gérard Cornu ; 23607 Jean Louis Masson ; 23649 Jean Louis Masson ; 23650 Jean Louis Masson ; 23652 Jean Louis Masson ; 23653 Jean Louis Masson ; 23659 Jean Louis Masson ; 23660 Jean Louis Masson ; 23663 Jean-Claude Carle ; 23677 Hermeline Malherbe ; 23681 Hubert Falco ; 23689 Gérard Dériot ; 23691 Dominique De Legge ; 23698 Jean Louis Masson ; 23700 Jean Louis Masson ; 23704 Simon Sutour ; 23714 Christian Cambon ; 23783 Jacky Deromedi ; 23785 Jacky Deromedi ; 23794 Bernard Fournier ; 23802 Daniel Chasseing ; 23829 Rachel Mazuir ; 23840 Dominique De Legge ; 23845 Corinne Imbert ; 23901 Christophe-André Frassa ; 23907 Henri Cabanel ; 23912 Jean Louis Masson ; 23915 Jean Louis Masson ; 23930 Hervé Maurey ; 23931 François Grosdidier ; 23952 Thierry Foucaud ; 23953 Patrick Abate ; 24007 Jean Louis Masson ; 24015 Jean-Noël Guérini ; 24019 Jean Louis Masson ; 24023 Jean Louis Masson ; 24025 Jean Louis Masson ; 24030 Jean Louis Masson ; 24032 Jean Louis Masson ; 24046 Jean Louis Masson ; 24072 Jean Louis Masson ; 24087 Stéphanie Riocreux ; 24091 Jean-Pierre Grand ; 24094 Françoise Férat ; 24097 Marie-Noëlle Lienemann ; 24105 Nicole Durantou ; 24113 Jean Louis Masson ; 24119 Françoise

Laborde ; 24128 Gérard Longuet ; 24143 Vincent Capocanellas ; 24147 Jean Louis Masson ; 24148 Jean Louis Masson ; 24167 Jean Louis Masson ; 24172 Michel Amiel ; 24225 Ladislav Poniatowski ; 24226 Brigitte Micouleau ; 24241 Philippe Kaltenbach ; 24250 Jean-Noël Cardoux ; 24272 Jean Louis Masson ; 24310 Jean Louis Masson ; 24314 Alain Dufaut ; 24327 François Bonhomme ; 24342 Pierre Médevielle ; 24376 Jean Louis Masson ; 24378 Jean Louis Masson ; 24382 Jean-Pierre Grand ; 24384 Jean Louis Masson ; 24385 Jean Louis Masson ; 24389 Jean Louis Masson ; 24390 Jean Louis Masson ; 24392 Daniel Reiner ; 24419 Joseph Castelli ; 24449 Jean-Pierre Sueur ; 24468 Sophie Joissains ; 24472 Jean Louis Masson ; 24482 Hervé Maurey ; 24497 Antoine Lefèvre ; 24507 Jean Louis Masson ; 24509 Jean Louis Masson ; 24510 Jean Louis Masson ; 24512 Jean Louis Masson ; 24513 Jean Louis Masson ; 24518 Jean Louis Masson ; 24529 David Rachline ; 24547 Michel Fontaine ; 24573 Vincent Delahaye ; 24580 Jean Louis Masson ; 24600 Jean-Pierre Grand ; 24610 Pascale Gruny ; 24622 Jean Louis Masson ; 24623 Rachel Mazuir ; 24625 Frédérique Espagnac ; 24626 Jean Louis Masson ; 24633 Évelyne Didier ; 24634 Jean-Yves Leconte ; 24686 Michel Amiel ; 24692 Philippe Dallier ; 24696 Loïc Hervé ; 24708 Michel Amiel ; 24713 Simon Sutour ; 24716 Jean Louis Masson ; 24717 Rachel Mazuir ; 24720 Jean Louis Masson ; 24738 Jean-Pierre Grand ; 24744 Jean Louis Masson ; 24745 Jean Louis Masson ; 24760 Chantal Deseyne ; 24763 Gaëtan Gorce ; 24766 Gaëtan Gorce ; 24774 Louis-Jean De Nicolay ; 24780 Yves Détraigne ; 24787 Pascale Gruny ; 24795 Jean Louis Masson ; 24797 Jean Louis Masson ; 24799 Laurence Cohen ; 24841 Bruno Sido ; 24844 Bruno Sido ; 24860 Yves Détraigne ; 24872 Alain Marc ; 24884 Alain Vasselle ; 24889 Jean-Léonce Dupont ; 24904 Jean Louis Masson ; 24905 Jean Louis Masson ; 24910 Hubert Falco ; 24918 Roland Courteau ; 24924 Gaëtan Gorce ; 24925 Hubert Falco ; 24929 André Gattolin ; 24932 Cédric Perrin ; 24952 Michel Raison ; 24966 Jean Louis Masson ; 25017 Jean Louis Masson ; 25049 Jean Louis Masson ; 25058 Jean Louis Masson ; 25066 Philippe Kaltenbach ; 25074 Hugues Portelli ; 25097 François Commines ; 25098 François Grosdidier ; 25105 Jean Louis Masson ; 25109 Jean Louis Masson ; 25127 Pierre Laurent ; 25144 Daniel Gremillet ; 25148 Daniel Gremillet ; 25149 Daniel Gremillet ; 25158 Corinne Bouchoux ; 25163 Jean-Pierre Sueur ; 25167 Jean-Pierre Sueur ; 25192 Jean Louis Masson ; 25196 Antoine Lefèvre ; 25198 Éliane Assassi ; 25204 Simon Sutour ; 25208 Christian Cambon ; 25218 François Grosdidier ; 25230 Brigitte Micouleau ; 25273 Jean-Claude Leroy ; 25275 Jean-Yves Roux ; 25292 Patrick Chaize ; 25298 Alain Fouché ; 25313 Jean Louis Masson ; 25321 Corinne Féret ; 25343 Hervé Maurey ; 25346 Henri Cabanel ; 25351 Christian Cambon ; 25361 Marie-France De Rose ; 25362 Marie-France De Rose ; 25370 Évelyne Didier ; 25375 Jean Louis Masson ; 25376 Jean Louis Masson ; 25379 Brigitte Micouleau ; 25389 Christian Cambon ; 25393 Jean-Noël Guérini ; 25411 Jean Louis Masson ; 25413 Jacques-Bernard Magner ; 25420 Marie-France De Rose ; 25429 Jean Louis Masson ; 25431 Jean Louis Masson ; 25451 Jean-Noël Guérini ; 25480 Alain Fouché ; 25530 Jean-Noël Guérini ; 25539 Jean Louis Masson ; 25540 Jean Louis Masson ; 25542 Jean Louis Masson ; 25545 Jean Louis Masson ; 25547 Jean Louis Masson ; 25549 Jean Louis Masson ; 25550 Jean Louis Masson ; 25551 Jean Louis Masson ; 25552 Jean Louis Masson ; 25553 Jean Louis Masson ; 25554 Jean Louis Masson ; 25556 Jean Louis Masson ; 25557 Jean Louis Masson ; 25559 Jean Louis Masson ; 25560 Jean Louis Masson ; 25563 Jean Louis Masson ; 25567 Jean Louis Masson ; 25568 Jean Louis Masson ; 25569 Jean Louis Masson ; 25570 Jean Louis Masson ; 25572 Jean Louis Masson ; 25573 Jean Louis Masson ; 25599 Roland Courteau ; 25611 Mireille Jouve ; 25623 Jean-Claude Gaudin.

## JUSTICE (214)

N<sup>os</sup> 13279 Jean Louis Masson ; 13598 Jacky Deromedi ; 13658 Christian Cambon ; 13664 Joëlle Garriaud-Maylam ; 13694 Alain Houpert ; 13701 Jean-Pierre Sueur ; 13926 Christian Cambon ; 14210 Françoise Féret ; 14337 Jean Louis Masson ; 14524 Joëlle Garriaud-Maylam ; 14601 Michelle Demessine ; 14717 Cédric Perrin ; 14911 François Baroin ; 14914 Hélène Conway-Mouret ; 15052 Jean-Pierre Sueur ; 15068 Joëlle Garriaud-Maylam ; 15079 Daniel Chasseing ; 15235 Joël Labbé ; 15236 Didier Mandelli ; 15555 Louis Duvernois ; 15595 Alain Houpert ; 15809 Jean Louis Masson ; 15810 Jean Louis Masson ; 15889 Françoise Gatel ; 15949 Alain Gournac ; 16259 Dominique De Legge ; 16340 Jean Louis Masson ; 16348 Jean-Claude Leroy ; 16367 Stéphanie Riocreux ; 16434 Christian Cambon ; 16545 Jean-Jacques Lasserre ; 16578 Maurice Vincent ; 16599 Alain Marc ; 16606 Marie-Noëlle Lienemann ; 16714 Christian Cambon ; 16778 Simon Sutour ; 16886 Alain Dufaut ; 16991 Jacques Gillot ; 17058 Jean Louis Masson ; 17059 Jean Louis Masson ; 17079 Jean-François Longeot ; 17082 Alain Marc ; 17179 Christian Cambon ; 17185 Jean-Pierre Grand ; 17332 Jean-Yves Leconte ; 17458 Patricia Schillinger ; 17527 Alain Fouché ; 17744 Alain Houpert ; 17779 Gaëtan Gorce ; 17796 Roland Courteau ; 17893 Alain Houpert ; 17957 Jean Louis Masson ; 18025 Alain Houpert ; 18040 Alain Houpert ; 18070 Catherine Di Folco ; 18244 François

Grosdidier ; 18516 Jean-Pierre Grand ; 18560 Stéphanie Riocreux ; 18575 David Rachline ; 18632 Jean-Marie Morisset ; 18723 Michel Amiel ; 18752 Alain Houpert ; 18799 Thierry Foucaud ; 18830 Jean Louis Masson ; 18852 Jean Louis Masson ; 18861 Jean-Paul Fournier ; 18867 Roland Courteau ; 18989 Jean-Paul Fournier ; 19009 Roger Karoutchi ; 19039 Jean-Pierre Grand ; 19109 Jean-Paul Fournier ; 19152 Mathieu Darnaud ; 19338 Louis Nègre ; 19378 Marie Mercier ; 19381 Christian Cambon ; 19426 Jacques Legendre ; 19459 Claude Raynal ; 19536 François Grosdidier ; 19601 Vincent Capo-Canellas ; 19611 Pierre Charon ; 19618 Brigitte Micouleau ; 19626 Alain Fouché ; 19670 Gilbert Roger ; 19769 Catherine Troendlé ; 19796 Vincent Capo-Canellas ; 19812 Jean-François Rapin ; 19917 Alain Néri ; 19918 Alain Néri ; 19967 André Trillard ; 20036 Alain Fouché ; 20065 Jean Louis Masson ; 20067 Jean Louis Masson ; 20072 Françoise Férat ; 20122 Brigitte Micouleau ; 20170 Daniel Percheron ; 20185 Alain Houpert ; 20200 Alain Houpert ; 20202 Alain Houpert ; 20203 Alain Houpert ; 20213 Jean-Pierre Grand ; 20250 Alain Houpert ; 20293 Roger Karoutchi ; 20300 Roland Courteau ; 20301 Roland Courteau ; 20335 Éliane Assassi ; 20385 Gilbert Bouchet ; 20419 Jean Louis Masson ; 20456 Jean-Noël Guérini ; 20511 Stéphanie Riocreux ; 20590 Jean Louis Masson ; 20692 Joëlle Garriaud-Maylam ; 20761 Brigitte Micouleau ; 20806 Brigitte Micouleau ; 21015 François Grosdidier ; 21203 Jean-Noël Guérini ; 21220 Joëlle Garriaud-Maylam ; 21343 Stéphanie Riocreux ; 21395 Françoise Laborde ; 21460 Catherine Di Folco ; 21515 Cédric Perrin ; 21521 Hugues Portelli ; 21546 Jean-Jacques Lasserre ; 21627 Rachel Mazuir ; 21864 François Commeinhes ; 21901 Roger Karoutchi ; 21906 Jacques Cornano ; 21946 Roger Karoutchi ; 21975 Claude Kern ; 21983 Annick Billon ; 22038 Alain Houpert ; 22133 Jean Louis Masson ; 22135 Jean Louis Masson ; 22193 Claudine Lepage ; 22265 Jean Louis Masson ; 22288 Antoine Karam ; 22403 Frédérique Espagnac ; 22482 Christian Cambon ; 22489 Francis Delattre ; 22597 Vivette Lopez ; 22611 Didier Marie ; 22648 Jacky Deromedi ; 22710 Daniel Laurent ; 23123 Alain Houpert ; 23144 Brigitte Micouleau ; 23187 Alain Houpert ; 23304 Jérôme Bignon ; 23330 Jean Louis Masson ; 23383 Brigitte Micouleau ; 23464 Roger Madec ; 23548 Jean Louis Masson ; 23685 Marie-Françoise Perol-Dumont ; 23808 Jacques Legendre ; 23830 Rachel Mazuir ; 23921 André Reichardt ; 23963 Jean-Pierre Leleux ; 23985 Annick Billon ; 23990 Jean Louis Masson ; 24074 Simon Sutour ; 24152 Marie-Noëlle Lienemann ; 24170 Michel Amiel ; 24201 Christian Favier ; 24220 Gérard Cornu ; 24262 Roland Courteau ; 24283 Alain Fouché ; 24388 Jean-Pierre Grand ; 24393 Jean Louis Masson ; 24404 Brigitte Micouleau ; 24437 Cédric Perrin ; 24438 Michel Raison ; 24440 Agnès Canayer ; 24447 Anne-Catherine Loisier ; 24470 Michel Bouvard ; 24493 Christian Cambon ; 24578 Francis Delattre ; 24641 Jean-Pierre Grand ; 24695 Loïc Hervé ; 24698 Gérard Collomb ; 24723 Jean Louis Masson ; 24724 Hubert Falco ; 24781 Philippe Bonnacarrère ; 24825 Cédric Perrin ; 24828 Cédric Perrin ; 24848 Jean Pierre Vogel ; 24878 Pascale Gruny ; 24914 Loïc Hervé ; 24921 Colette Giudicelli ; 24960 Alain Fouché ; 25013 Jacques Genest ; 25015 Jean-Marie Morisset ; 25028 Cédric Perrin ; 25029 Michel Raison ; 25030 Cédric Perrin ; 25031 Michel Raison ; 25082 Cyril Pellevat ; 25147 Alain Joyandet ; 25159 Michel Raison ; 25160 Jean-Yves Roux ; 25171 Hugues Portelli ; 25177 Rachel Mazuir ; 25191 Laurence Cohen ; 25215 Olivier Cadic ; 25341 Michel Raison ; 25364 Cédric Perrin ; 25428 Jean Louis Masson ; 25436 Jean-François Longeot ; 25441 Michel Raison ; 25453 Jean-Noël Guérini ; 25460 Jean-Noël Guérini ; 25543 Jean Louis Masson ; 25576 Jean Louis Masson ; 25605 Roland Courteau ; 25615 Jean Louis Masson ; 25621 Nathalie Goulet ; 25622 Nathalie Goulet.

1930

### NUMÉRIQUE (55)

N<sup>os</sup> 13531 Antoine Karam ; 14221 Pierre Laurent ; 14284 Didier Marie ; 14751 Daniel Percheron ; 15007 Pierre Laurent ; 16574 Pierre Laurent ; 16862 Hervé Maurey ; 17265 Pierre Laurent ; 17269 Pierre Laurent ; 18017 Alain Fouché ; 18076 Jacques Legendre ; 18362 Hervé Maurey ; 18392 Catherine Morin-Desailly ; 18786 Alain Houpert ; 19084 Jean Louis Masson ; 19230 Annick Billon ; 20002 Philippe Kaltenbach ; 20062 Jean Louis Masson ; 20236 Agnès Canayer ; 20376 Marie-Françoise Perol-Dumont ; 20433 Claude Bérit-Débat ; 21257 Guy-Dominique Kennel ; 21355 Marie-Françoise Perol-Dumont ; 21587 Jean Louis Masson ; 22249 Jean Louis Masson ; 22567 Jean-Claude Leroy ; 22772 Jean Louis Masson ; 22910 Brigitte Micouleau ; 23249 Louis-Jean De Nicolaÿ ; 23536 Jean Louis Masson ; 23596 Jean-Noël Guérini ; 23642 Brigitte Micouleau ; 23983 Annick Billon ; 24071 Jean Louis Masson ; 24628 Jean Louis Masson ; 24654 Philippe Kaltenbach ; 24662 Cédric Perrin ; 24663 Michel Raison ; 24707 Gérard Cornu ; 24709 Roland

Courteau ; 24806 Marie-Noëlle Lienemann ; 24808 Marie-Noëlle Lienemann ; 24846 Bruno Sido ; 24879 Roland Courteau ; 24943 Bruno Sido ; 24959 Jean Desessard ; 25026 Hervé Maurey ; 25143 Marie-Françoise Perol-Dumont ; 25165 Cédric Perrin ; 25231 Jean Louis Masson ; 25272 Jean-Claude Leroy ; 25519 Jean-Noël Guérini ; 25574 Jean Louis Masson ; 25617 Nathalie Goulet ; 25620 Nathalie Goulet.

## OUTRE-MER (1)

N° 23600 Gisèle Jourda.

## PERSONNES HANDICAPÉES (64)

N°s 13870 Marie-Françoise Perol-Dumont ; 13873 Michel Le Scouarnec ; 14275 Jean-Claude Leroy ; 14291 Michel Fontaine ; 14314 Jérôme Bignon ; 14470 André Trillard ; 14636 Philippe Mouiller ; 14821 Michel Bouvard ; 15642 Philippe Mouiller ; 15677 Philippe Madrelle ; 15725 Jean-Marie Morisset ; 15771 Nicole Durantou ; 15773 Yves Détraigne ; 16996 Roland Courteau ; 17092 Alain Marc ; 17418 Jean-Paul Fournier ; 17546 Jean-Claude Lenoir ; 17921 Michel Bouvard ; 18301 Daniel Chasseing ; 18302 Daniel Chasseing ; 18412 Antoine Lefèvre ; 18749 Hervé Maurey ; 19190 Jean-Noël Guérini ; 19641 Olivier Cigolotti ; 19709 Philippe Bonnacarrère ; 19831 Jean-Paul Fournier ; 20032 Jean-Claude Leroy ; 20087 Yves Détraigne ; 20088 Jean Pierre Vogel ; 20149 Jean-Marie Morisset ; 20922 Élisabeth Doineau ; 21263 Colette Giudicelli ; 21301 Roger Madec ; 21377 Annie David ; 21696 Jean-Pierre Grand ; 21727 Patricia Morhet-Richaud ; 21952 Gérard Bailly ; 22180 Marie-Françoise Perol-Dumont ; 22184 Jean-Marie Morisset ; 22352 Jean Pierre Vogel ; 22602 Jacky Deromedi ; 22609 Philippe Mouiller ; 22991 Philippe Paul ; 23099 Jean-Pierre Grand ; 23112 Marie-Françoise Perol-Dumont ; 23164 Rachel Mazuir ; 23256 Corinne Imbert ; 23281 Patricia Morhet-Richaud ; 23404 Brigitte Micouveau ; 23518 Corinne Féret ; 23725 Hervé Poher ; 23753 Jean-Claude Leroy ; 23877 Michelle Meunier ; 23971 Roger Karoutchi ; 24287 Olivier Cigolotti ; 24405 Brigitte Micouveau ; 24492 Hervé Maurey ; 24632 Gilbert Roger ; 24788 Michel Savin ; 24953 Thani Mohamed Soilihi ; 24972 Jean Pierre Vogel ; 25178 André Trillard ; 25446 Jean-Noël Guérini ; 25497 Didier Guillaume.

1931

## SOLIDARITÉS ET SANTÉ (744)

N°s 13311 Michel Le Scouarnec ; 13380 Antoine Lefèvre ; 13388 Christian Favier ; 13411 Alain Fouché ; 13428 Jean-Pierre Sueur ; 13431 Jacky Deromedi ; 13465 Michelle Demessine ; 13518 Daniel Chasseing ; 13527 Alain Duran ; 13540 Joëlle Garriaud-Maylam ; 13546 Agnès Canayer ; 13552 Michel Vaspart ; 13642 Jean-Pierre Sueur ; 13644 Jean-Pierre Sueur ; 13645 Jean-Pierre Sueur ; 13673 Catherine Morin-Desailly ; 13690 Michel Le Scouarnec ; 13721 Pierre Charon ; 13750 Jean-Pierre Grand ; 13832 Roland Courteau ; 13872 Françoise Cartron ; 13893 Robert Del Picchia ; 13894 Robert Del Picchia ; 14002 Roland Courteau ; 14046 Jean-Yves Leconte ; 14059 Jean-Claude Lenoir ; 14106 Roland Courteau ; 14124 Daniel Laurent ; 14125 Michel Le Scouarnec ; 14149 Daniel Dubois ; 14151 Mireille Jouve ; 14225 Alain Marc ; 14250 Jean-Paul Fournier ; 14254 Jean-Baptiste Lemoyne ; 14294 François-Noël Buffet ; 14299 Corinne Imbert ; 14313 Daniel Gremillet ; 14317 Philippe Paul ; 14395 Gérard César ; 14409 Corinne Imbert ; 14427 Philippe Bonnacarrère ; 14466 Jean-Marie Morisset ; 14467 Jean-Marie Morisset ; 14479 Corinne Imbert ; 14497 Corinne Imbert ; 14565 Cédric Perrin ; 14668 Corinne Imbert ; 14676 Marie-Pierre Monier ; 14677 François Grosdidier ; 14680 Corinne Imbert ; 14682 Jacques Genest ; 14722 Samia Ghali ; 14739 Claude Bérit-Débat ; 14760 Pierre Laurent ; 14761 Jean-Pierre Sueur ; 14793 Alain Gournac ; 14810 Corinne Imbert ; 14865 Bruno Gilles ; 14868 Jean-Louis Tourenne ; 14870 Robert Del Picchia ; 14892 Jean-Noël Guérini ; 14943 Simon Sutour ; 14965 Pascale Gruny ; 14973 Jean-Pierre Grand ; 15017 Marie-Françoise Perol-Dumont ; 15026 Claude Kern ; 15029 Maryvonne Blondin ; 15047 Daniel Laurent ; 15113 Alain Duran ; 15146 Corinne Imbert ; 15216 Pascale Gruny ; 15221 Alain Houpert ; 15226 Simon Sutour ; 15242 Jean-Pierre Grand ; 15244 Jean-Pierre Grand ; 15293 Hervé Poher ; 15301 Dominique Gillot ; 15423 Patricia Schillinger ; 15426 Dominique Gillot ; 15427 Mathieu Darnaud ; 15431 Jean-Noël Guérini ; 15573 Bruno Retailleau ; 15574 Bruno Gilles ; 15588 Didier Mandelli ; 15618 Catherine Procaccia ; 15637 Daniel Reiner ; 15652 Daniel Chasseing ; 15683 Cécile Cukierman ; 15688 Anne-Catherine Loiser ; 15703 Hubert Falco ; 15719 Alain Houpert ; 15720 Alain Houpert ; 15782 Hervé Poher ; 15798 Sylvie Goy-Chavent ; 15818 Hélène Conway-Mouret ; 15986 Alain Marc ; 16016 Jean-Claude Lenoir ; 16058 Gérard Cornu ; 16071 Pierre Laurent ; 16073 Michel

Raison ; 16108 Joëlle Garriaud-Maylam ; 16115 Marie-Françoise Perol-Dumont ; 16117 Roger Karoutchi ; 16132 Nicole Durantont ; 16273 Dominique Bailly ; 16360 Antoine Lefèvre ; 16371 Claire-Lise Champion ; 16372 Marie-Christine Blandin ; 16383 Didier Mandelli ; 16432 Antoine Lefèvre ; 16435 Olivier Cadic ; 16483 Rachel Mazuir ; 16500 Colette Giudicelli ; 16522 Roland Courteau ; 16537 Sylvie Goy-Chavent ; 16568 Roger Karoutchi ; 16584 Yannick Botrel ; 16627 Pascale Gruny ; 16716 François Pillet ; 16780 Hubert Falco ; 16832 Alain Fouché ; 16833 Philippe Bas ; 16913 Jean-Léonce Dupont ; 16925 Joëlle Garriaud-Maylam ; 16928 Joëlle Garriaud-Maylam ; 16941 Alain Marc ; 16947 François Commeinhes ; 16966 Anne-Catherine Loisier ; 16992 Jean-Noël Guérini ; 16997 Roland Courteau ; 17035 Anne-Catherine Loisier ; 17142 Hubert Falco ; 17147 Michelle Meunier ; 17160 Michel Amiel ; 17166 Hervé Poher ; 17216 Georges Patient ; 17221 Michel Savin ; 17238 Jean-Claude Luche ; 17267 Pierre Laurent ; 17306 Jean-Claude Leroy ; 17363 Chantal Deseyne ; 17389 Philippe Madrelle ; 17404 François Commeinhes ; 17413 Christine Prunaud ; 17423 Alain Houpert ; 17431 Didier Guillaume ; 17456 Catherine Deroche ; 17459 Roger Karoutchi ; 17461 Jean-Noël Guérini ; 17465 Jacky Deromedi ; 17483 Hervé Maurey ; 17520 Cédric Perrin ; 17539 Alain Milon ; 17563 François Commeinhes ; 17587 Gisèle Jourda ; 17599 Mathieu Darnaud ; 17618 Marie-Pierre Monier ; 17662 Jean Louis Masson ; 17683 Roger Karoutchi ; 17706 François Commeinhes ; 17708 François Commeinhes ; 17725 Roland Courteau ; 17739 Anne-Catherine Loisier ; 17757 Alain Marc ; 17766 Robert Del Picchia ; 17829 Daniel Laurent ; 17881 Jean-Yves Roux ; 17885 Marie-Françoise Perol-Dumont ; 17929 Michel Raison ; 17931 Alain Fouché ; 18056 Marie-Christine Blandin ; 18097 Colette Giudicelli ; 18119 Laurence Cohen ; 18120 Cédric Perrin ; 18146 François Grosdidier ; 18158 Jacques Genest ; 18251 Agnès Canayer ; 18266 Hervé Poher ; 18267 Daniel Gremillet ; 18286 Jean-Marie Morisset ; 18325 Cédric Perrin ; 18358 Olivier Cadic ; 18377 Michel Fontaine ; 18384 Jean-Pierre Bosino ; 18390 Jean-Noël Guérini ; 18493 Roland Courteau ; 18494 Roland Courteau ; 18571 Pascal Allizard ; 18640 Jean-Pierre Grand ; 18641 Jean-Pierre Grand ; 18651 Jean-Noël Guérini ; 18653 Robert Del Picchia ; 18662 Gaëtan Gorce ; 18686 Jean-Noël Cardoux ; 18725 Jacky Deromedi ; 18732 Michel Vaspart ; 18734 Roger Karoutchi ; 18767 Anne-Catherine Loisier ; 18771 Marie-Françoise Perol-Dumont ; 18778 Françoise Férat ; 18811 Roland Courteau ; 18814 Roland Courteau ; 18822 Éric Jeansannetas ; 18884 Dominique Gillot ; 18887 Hubert Falco ; 18962 Jean-Noël Guérini ; 18991 Annie David ; 19012 Nicole Bonnefoy ; 19034 Jean Louis Masson ; 19037 Joëlle Garriaud-Maylam ; 19071 Jean-Pierre Sueur ; 19094 Chantal Deseyne ; 19106 Hervé Maurey ; 19111 Roland Courteau ; 19147 Rachel Mazuir ; 19149 Joël Labbé ; 19154 Jean-Pierre Sueur ; 19163 Jean-Pierre Sueur ; 19168 Annick Billon ; 19172 Marie-Pierre Monier ; 19182 Michel Boutant ; 19185 Jean-Claude Lenoir ; 19198 Marie-Françoise Perol-Dumont ; 19240 Jean-François Longeot ; 19275 Rachel Mazuir ; 19304 Francis Delattre ; 19307 Françoise Férat ; 19327 Chantal Deseyne ; 19341 Louis Nègre ; 19353 Louis Nègre ; 19359 Alain Houpert ; 19361 Alain Houpert ; 19384 Brigitte Gonthier-Maurin ; 19397 Hervé Maurey ; 19414 Roger Karoutchi ; 19416 Roger Karoutchi ; 19420 Jean-Noël Guérini ; 19425 Marie-Françoise Perol-Dumont ; 19433 Hervé Maurey ; 19434 Hervé Maurey ; 19470 Pascale Gruny ; 19481 Loïc Hervé ; 19483 Maryvonne Blondin ; 19494 Claude Raynal ; 19550 Georges Labazée ; 19556 Jean-Claude Boulard ; 19572 Cyril Pellevat ; 19586 Hubert Falco ; 19621 Roger Karoutchi ; 19622 Roger Karoutchi ; 19632 Jean-Paul Fournier ; 19724 Jean-Claude Leroy ; 19735 Roger Karoutchi ; 19825 Cyril Pellevat ; 19830 Christiane Hummel ; 19833 Brigitte Gonthier-Maurin ; 19834 Jean-Paul Fournier ; 19871 Guy-Dominique Kennel ; 19872 Guy-Dominique Kennel ; 19875 Michel Fontaine ; 19900 Alain Vasselle ; 19916 Françoise Férat ; 19982 Hubert Falco ; 19988 Philippe Paul ; 20082 Simon Sutour ; 20083 Simon Sutour ; 20089 Jean-Noël Guérini ; 20096 Sophie Joissains ; 20111 Laurence Cohen ; 20146 Jean-Marie Morisset ; 20147 Jean-Marie Morisset ; 20148 Pascal Allizard ; 20154 Françoise Férat ; 20161 Jean-Baptiste Lemoyne ; 20212 Éric Jeansannetas ; 20219 Michel Fontaine ; 20222 Jean-Noël Guérini ; 20228 Élisabeth Lamure ; 20270 Pierre Camani ; 20281 Philippe Bas ; 20282 Bruno Retailleau ; 20286 Philippe Dallier ; 20302 Simon Sutour ; 20309 Gilbert Barbier ; 20312 Alain Joyandet ; 20320 Delphine Bataille ; 20343 Yves Détraigne ; 20356 Bruno Gilles ; 20375 Marie-Françoise Perol-Dumont ; 20379 Philippe Dallier ; 20381 Jean-Paul Fournier ; 20441 Philippe Bonnacarrère ; 20568 Jean-Yves Roux ; 20595 Xavier Pintat ; 20607 Hervé Marseille ; 20681 Michel Bouvard ; 20683 Hervé Poher ; 20752 Philippe Mouiller ; 20765 Nuihau Laurey ; 20790 Philippe Madrelle ; 20804 Hervé Maurey ; 20816 Isabelle Debré ; 20898 Michel Le Scouarnec ; 20899 Michel Amiel ; 20900 Guy-Dominique Kennel ; 20928 Michel Vaspart ; 20948 Rachel Mazuir ; 20976 Laurence Cohen ; 20986 Loïc Hervé ; 20994 Cédric Perrin ; 21021 François Grosdidier ; 21041 François Grosdidier ; 21053 Jean Louis Masson ; 21128 Daniel Reiner ; 21130 Roger Karoutchi ; 21152 Claude Raynal ; 21156 Patrick Abate ; 21165 Daniel Gremillet ; 21198 Olivier Cigolotti ; 21200 Hervé Maurey ; 21201 Jean-Noël

Guérini ; 21206 Roland Courteau ; 21235 Alain Chatillon ; 21240 Christian Cambon ; 21243 Roger Karoutchi ; 21353 Alain Joyandet ; 21375 Brigitte Gonthier-Maurin ; 21427 Loïc Hervé ; 21437 Frédérique Espagnac ; 21439 Cédric Perrin ; 21451 Christian Cambon ; 21458 Antoine Lefèvre ; 21463 Nicole Bonnefoy ; 21483 Michel Raison ; 21514 Michel Savin ; 21534 Chantal Deseyne ; 21556 Philippe Dominati ; 21564 Jean-Marie Morisset ; 21588 Jean-Noël Guérini ; 21590 Marc Daunis ; 21607 Françoise Férat ; 21613 Dominique De Legge ; 21634 Maurice Antiste ; 21646 Didier Mandelli ; 21694 Bruno Retailleau ; 21700 Jean-Noël Guérini ; 21701 Jean-Pierre Grand ; 21704 Vincent Éblé ; 21705 Patrick Abate ; 21714 René-Paul Savary ; 21718 Philippe Adnot ; 21720 Jean-Claude Leroy ; 21743 Catherine Troendlé ; 21753 Jean-Paul Fournier ; 21755 Jean-Claude Lenoir ; 21762 Jean-Claude Lenoir ; 21779 Jean-Pierre Grand ; 21781 Jean-Pierre Grand ; 21809 Françoise Gatel ; 21813 Marie-Françoise Perol-Dumont ; 21814 Marie-Françoise Perol-Dumont ; 21831 Jean-Noël Guérini ; 21844 Alain Marc ; 21890 Jean-Noël Guérini ; 21913 Jacques Cornano ; 21926 Roland Courteau ; 21940 Philippe Madrelle ; 21948 Jean Louis Masson ; 21976 Joëlle Garriaud-Maylam ; 22004 Dominique Bailly ; 22008 Cyril Pellevat ; 22029 Xavier Pintat ; 22040 Yves Détraigne ; 22070 Philippe Dallier ; 22111 Rachel Mazuir ; 22161 Rachel Mazuir ; 22162 Jean-François Rapin ; 22172 Jean-François Rapin ; 22178 Laurence Cohen ; 22183 Dominique De Legge ; 22198 Christian Cambon ; 22199 Jean-Pierre Sueur ; 22204 Éliane Giraud ; 22218 Simon Sutour ; 22235 Françoise Gatel ; 22260 Laurence Cohen ; 22270 Daniel Chasseing ; 22318 Roger Madec ; 22335 Antoine Lefèvre ; 22336 Jean-Paul Fournier ; 22399 Alain Joyandet ; 22417 Alain Joyandet ; 22462 Jean Louis Masson ; 22493 Pierre Médevielle ; 22511 Jean-Marie Morisset ; 22522 Olivier Cigolotti ; 22523 Gérard Bailly ; 22529 Alain Houpert ; 22539 Jean-Marie Morisset ; 22549 Jean-Marie Bockel ; 22584 Hervé Poher ; 22606 Antoine Lefèvre ; 22607 Jean-Noël Guérini ; 22613 Thani Mohamed Soilihi ; 22621 Annie David ; 22622 Gérard Cornu ; 22625 Annie David ; 22642 Yves Détraigne ; 22666 Simon Sutour ; 22700 Bernard Vera ; 22705 Stéphanie Riocreux ; 22719 Gilbert Bouchet ; 22735 Yves Détraigne ; 22738 Jean Louis Masson ; 22746 Marie-France Beauvils ; 22747 Gilbert Barbier ; 22779 Annie David ; 22792 Joëlle Garriaud-Maylam ; 22805 Annie David ; 22825 Michelle Meunier ; 22837 Jean Louis Masson ; 22846 Jean Louis Masson ; 22871 Annick Billon ; 22892 Dominique Bailly ; 22907 Olivier Cigolotti ; 22918 François Commeinhes ; 22919 François Commeinhes ; 22921 François Commeinhes ; 22932 Claudine Lepage ; 22936 Michel Bouvard ; 22953 François Commeinhes ; 22955 François Commeinhes ; 22956 François Commeinhes ; 22961 François Commeinhes ; 22972 Vivette Lopez ; 22984 Jean Louis Masson ; 22990 Philippe Paul ; 22999 Françoise Laborde ; 23000 Françoise Laborde ; 23019 Rachel Mazuir ; 23024 Jean-Claude Lenoir ; 23051 Nathalie Goulet ; 23054 Cédric Perrin ; 23062 Roland Courteau ; 23093 Jean-Claude Lenoir ; 23095 Gérard Cornu ; 23100 Jean-Pierre Grand ; 23137 Alain Houpert ; 23151 Jean-Pierre Grand ; 23153 Antoine Lefèvre ; 23197 Daniel Laurent ; 23209 Christian Cambon ; 23230 Mathieu Darnaud ; 23250 Olivier Cigolotti ; 23253 Claire-Lise Champion ; 23273 Jean-Marie Morisset ; 23275 Claude Kern ; 23292 Rachel Mazuir ; 23299 Alain Houpert ; 23314 Xavier Pintat ; 23319 Françoise Férat ; 23334 Didier Mandelli ; 23340 Patricia Morhet-Richaud ; 23341 François Commeinhes ; 23359 Colette Giudicelli ; 23363 Jean-Noël Guérini ; 23405 Francis Delattre ; 23406 Françoise Férat ; 23409 Dominique Estrosi Sassone ; 23412 Dominique Estrosi Sassone ; 23415 Dominique Estrosi Sassone ; 23426 Hervé Marseille ; 23476 Jean Louis Masson ; 23482 Hubert Falco ; 23490 Marie-Françoise Perol-Dumont ; 23492 Nicole Bonnefoy ; 23493 Jean-Marie Bockel ; 23509 Joëlle Garriaud-Maylam ; 23541 Jean Louis Masson ; 23546 Jean Louis Masson ; 23547 Jean Louis Masson ; 23576 Gérard Cornu ; 23580 Jean-Claude Leroy ; 23594 Françoise Férat ; 23597 Yannick Vaugrenard ; 23621 Hervé Maurey ; 23627 André Gattolin ; 23628 Yves Daudigny ; 23638 Michelle Demessine ; 23643 Jean-François Rapin ; 23644 Jean-François Rapin ; 23656 Jean Louis Masson ; 23662 Jean-Claude Carle ; 23670 François Bonhomme ; 23674 Alain Houpert ; 23708 Thierry Foucaud ; 23711 Joël Labbé ; 23715 Christian Cambon ; 23731 Michel Vaspart ; 23741 Michel Vaspart ; 23744 Antoine Karam ; 23745 Jean-Pierre Grand ; 23770 Gilbert Barbier ; 23790 Yannick Vaugrenard ; 23791 Yannick Vaugrenard ; 23799 Philippe Bas ; 23805 François Bonhomme ; 23810 Francis Delattre ; 23811 Christian Favier ; 23815 Jean-Noël Guérini ; 23827 François-Noël Buffet ; 23844 Jean-Noël Guérini ; 23849 Agnès Canayer ; 23867 Jean Louis Masson ; 23870 Jean Louis Masson ; 23872 Jean Louis Masson ; 23875 Henri Cabanel ; 23880 Jean Louis Masson ; 23889 Gilbert Bouchet ; 23909 Olivier Cigolotti ; 23911 Catherine Troendlé ; 23918 Joëlle Garriaud-Maylam ; 23937 Michel Vaspart ; 23943 Brigitte Micouveau ; 23945 Jean-Pierre Bosino ; 23958 Jean-Marie Morisset ; 23968 Catherine Procaccia ; 23982 Annick Billon ; 23993 Georges Patient ; 24006 Jean-Pierre Sueur ; 24026 Michel Amiel ; 24031 André Reichardt ; 24064 Cédric Perrin ; 24075 Jean Louis Masson ; 24076 Jean Louis Masson ; 24084 Olivier Cigolotti ; 24085 Olivier Cigolotti ; 24086 Olivier Cigolotti ; 24088 Stéphanie Riocreux ; 24089 Isabelle Debré ; 24099 Patrick

Chaize ; 24102 Hervé Maurey ; 24115 André Trillard ; 24116 Roland Courteau ; 24121 Brigitte Gonthier-Maurin ; 24123 Patricia Schillinger ; 24131 Agnès Canayer ; 24150 Sophie Joissains ; 24158 Daniel Gremillet ; 24161 Cédric Perrin ; 24166 Jean Louis Masson ; 24169 Michel Amiel ; 24173 Michel Amiel ; 24183 Olivier Cigolotti ; 24203 Michel Raison ; 24209 Jean-Noël Guérini ; 24215 Philippe Kaltenbach ; 24245 Gilbert Bouchet ; 24246 Daniel Gremillet ; 24256 Cédric Perrin ; 24291 Olivier Cigolotti ; 24293 Olivier Cigolotti ; 24299 Olivier Cigolotti ; 24306 Jean-Pierre Grand ; 24312 Annick Billon ; 24318 Michelle Meunier ; 24321 Philippe Bas ; 24324 Jean-Noël Guérini ; 24325 Jean-Noël Guérini ; 24336 Gisèle Jourda ; 24356 Christiane Hummel ; 24357 Gérard Cornu ; 24360 Laurence Cohen ; 24363 Alain Joyandet ; 24370 Marie-Françoise Perol-Dumont ; 24373 Jean-Pierre Grand ; 24374 Jean Louis Masson ; 24403 Alain Chatillon ; 24421 Gérard Cornu ; 24434 Olivier Cigolotti ; 24448 Françoise Férat ; 24452 Gilbert Bouchet ; 24453 Michelle Meunier ; 24459 Antoine Lefèvre ; 24464 Isabelle Debré ; 24469 Sophie Joissains ; 24484 Hervé Maurey ; 24486 Hervé Maurey ; 24490 Hervé Maurey ; 24522 Jean Louis Masson ; 24526 Hervé Maurey ; 24527 Hervé Maurey ; 24528 Jérôme Bignon ; 24533 Christian Cambon ; 24542 Corinne Imbert ; 24550 Philippe Bonnacarrère ; 24551 Élisabeth Doineau ; 24553 Annick Billon ; 24557 Olivier Cigolotti ; 24571 Marie-Christine Blandin ; 24583 Alain Dufaut ; 24594 Antoine Karam ; 24597 Christian Cambon ; 24609 Simon Sutour ; 24635 Michel Raison ; 24643 Hervé Marseille ; 24645 Hervé Marseille ; 24656 Roland Courteau ; 24660 Roland Courteau ; 24664 Cédric Perrin ; 24672 Jacky Deromedi ; 24683 Jean-Noël Guérini ; 24687 Jean-Pierre Godefroy ; 24704 Yves Détraigne ; 24710 Jean Desessard ; 24718 Rachel Mazuir ; 24736 Bruno Retailleau ; 24754 Jean Louis Masson ; 24755 Jean Louis Masson ; 24756 Jean Louis Masson ; 24757 Jean Louis Masson ; 24768 Jean-Noël Guérini ; 24775 Bruno Gilles ; 24776 Bruno Sido ; 24779 Yves Détraigne ; 24804 Claudine Lepage ; 24810 Olivier Cigolotti ; 24816 Jean-Claude Leroy ; 24818 Olivier Cigolotti ; 24827 Cédric Perrin ; 24830 Cédric Perrin ; 24875 Jean Pierre Vogel ; 24888 Alain Milon ; 24891 Pascal Allizard ; 24892 Loïc Hervé ; 24899 Vivette Lopez ; 24907 Jean-Claude Leroy ; 24912 Michelle Demessine ; 24915 Mathieu Darnaud ; 24917 Jean-Claude Lenoir ; 24923 Jean-Paul Fournier ; 24934 Yves Daudigny ; 24942 Bruno Sido ; 24949 Olivier Cigolotti ; 24961 Alain Fouché ; 24962 Alain Fouché ; 24964 Françoise Férat ; 24975 Thierry Carcenac ; 24977 Laurence Cohen ; 24982 Antoine Lefèvre ; 24987 Jean-Pierre Grand ; 24996 Élisabeth Doineau ; 24999 Maurice Vincent ; 25006 Michel Vaspert ; 25008 Michel Vaspert ; 25022 Claude Bérédébat ; 25025 Michel Amiel ; 25033 Hubert Falco ; 25045 Raymond Vall ; 25060 Chantal Deseyne ; 25065 Gérard Cornu ; 25071 Hugues Portelli ; 25076 Catherine Troendlé ; 25080 Jean-Noël Guérini ; 25090 Michel Vaspert ; 25091 Michel Vaspert ; 25094 Jean-Claude Lenoir ; 25095 Jean-Claude Lenoir ; 25115 Rachel Mazuir ; 25116 Rachel Mazuir ; 25117 Rachel Mazuir ; 25119 Rachel Mazuir ; 25129 Rachel Mazuir ; 25151 Jean-Noël Guérini ; 25154 Jacky Deromedi ; 25195 Alain Fouché ; 25203 Colette Giudicelli ; 25206 Simon Sutour ; 25213 Rachel Mazuir ; 25214 Laurence Cohen ; 25224 Brigitte Micouveau ; 25226 Jean Louis Masson ; 25227 Jean Louis Masson ; 25228 Jean Louis Masson ; 25237 Cédric Perrin ; 25240 Cédric Perrin ; 25245 Cédric Perrin ; 25247 Cédric Perrin ; 25266 Jean-Noël Guérini ; 25269 Marie-Françoise Perol-Dumont ; 25274 Jean-Claude Leroy ; 25276 Nathalie Goulet ; 25288 Michel Le Scouarnec ; 25295 Michel Savin ; 25319 Jacky Deromedi ; 25329 Michel Raison ; 25333 Michel Raison ; 25347 Henri Cabanel ; 25352 Christian Cambon ; 25388 Christian Cambon ; 25394 Jean-Noël Guérini ; 25396 Jean-Noël Guérini ; 25398 Jean-Noël Guérini ; 25399 Jean-Noël Guérini ; 25406 Jean-Pierre Sueur ; 25408 Laurence Cohen ; 25414 Pierre Charon ; 25417 Brigitte Gonthier-Maurin ; 25418 Marie-France De Rose ; 25421 Marie-France De Rose ; 25422 Marie-France De Rose ; 25424 Laurence Cohen ; 25430 Jean Louis Masson ; 25435 Marie-France De Rose ; 25439 Cécile Cukierman ; 25443 Marie-Pierre Monier ; 25447 Jean-Noël Guérini ; 25450 Jean-Noël Guérini ; 25452 Jean-Noël Guérini ; 25456 Jean-Noël Guérini ; 25459 Jean-Noël Guérini ; 25474 Catherine Troendlé ; 25476 Hervé Marseille ; 25486 Alain Joyandet ; 25487 Marie-France De Rose ; 25495 Guy-Dominique Kennel ; 25496 Didier Robert ; 25504 Jean-Claude Leroy ; 25508 Patrick Chaize ; 25510 Jean-Noël Guérini ; 25512 Jean-Noël Guérini ; 25513 Jean-Noël Guérini ; 25518 Jean-Noël Guérini ; 25521 Jean-Noël Guérini ; 25524 Jean-Noël Guérini ; 25532 Jean-Noël Guérini ; 25536 Hervé Maurey ; 25537 Hervé Maurey ; 25597 Roland Courteau ; 25624 Pierre Camani ; 25625 Marie-Pierre Monier ; 25627 Jean-Noël Guérini ; 25628 Jean-Noël Guérini ; 25629 Jean-Noël Guérini.

**SPORTS (46)**

N<sup>os</sup> 14580 Claude Bérit-Débat ; 14671 Christian Cambon ; 15246 Jean-Pierre Grand ; 15522 Marie-Françoise Perol-Dumont ; 15744 Daniel Laurent ; 16614 Jean Louis Masson ; 16643 Loïc Hervé ; 16820 Dominique De Legge ; 17011 Jean-Marc Gabouty ; 17181 Christian Cambon ; 17505 Roland Courteau ; 17548 Jean-Claude Lenoir ; 17588 Francis Delattre ; 18220 Marie-Noëlle Lienemann ; 18434 Alain Houpert ; 18943 Jean-Claude Leroy ; 18997 Jean-Marie Morisset ; 19268 Loïc Hervé ; 19424 Laurence Cohen ; 19752 Marie-Françoise Perol-Dumont ; 20195 Alain Houpert ; 20458 Jean-Noël Guérini ; 20677 Martial Bourquin ; 20894 Jean-Marie Morisset ; 20923 Jean-François Husson ; 20978 Xavier Pintat ; 21116 Stéphanie Riocreux ; 21142 Marie-Hélène Des Esgaulx ; 21215 Dominique Bailly ; 21223 Philippe Madrelle ; 21624 Samia Ghali ; 21783 Jean-Pierre Grand ; 21916 Christine Prunaud ; 21988 Martial Bourquin ; 22226 Mireille Jouve ; 22264 François Marc ; 22314 Roger Madec ; 22643 Jean-Paul Fournier ; 22721 Alain Anziani ; 24008 Vivette Lopez ; 24554 Annick Billon ; 24694 Jean-Marie Morisset ; 24727 Christophe Béchu ; 25455 Jean-Noël Guérini ; 25468 François Marc ; 25616 Jean-Pierre Sueur.

**TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE (189)**

N<sup>os</sup> 13230 Jean-Marie Bockel ; 13944 Jean Louis Masson ; 14689 Jean Louis Masson ; 14724 Agnès Canayer ; 14777 Jean-Pierre Grand ; 14823 Michel Bouvard ; 15160 Jean-Marie Bockel ; 15761 Philippe Bonnacarrère ; 16051 Patricia Schillinger ; 17203 Pascal Allizard ; 17321 Ronan Dantec ; 17422 Michel Fontaine ; 17464 Roger Karoutchi ; 17531 Yves Daudigny ; 17537 Roland Courteau ; 17749 Jean Louis Masson ; 17842 Michel Bouvard ; 18034 Hervé Poher ; 18142 François Grosdidier ; 18173 Jean-Marie Morisset ; 18227 Michel Fontaine ; 18278 Jean Louis Masson ; 18340 Gisèle Jourda ; 18341 Alain Milon ; 18349 Robert Navarro ; 18368 Corinne Imbert ; 18419 Marie-Françoise Perol-Dumont ; 18437 Françoise Férat ; 18550 Jean-Noël Guérini ; 18551 Jacques Genest ; 18699 Roland Courteau ; 18863 François Grosdidier ; 18949 Patricia Schillinger ; 19029 Jean Louis Masson ; 19220 Jean Louis Masson ; 19365 Brigitte Micouleau ; 19464 Françoise Laborde ; 19467 Loïc Hervé ; 19509 Jean Louis Masson ; 19513 Roland Courteau ; 19935 Gilbert Bouchet ; 19993 Cédric Perrin ; 20010 Roland Courteau ; 20081 Samia Ghali ; 20233 Roland Courteau ; 20430 Catherine Deroche ; 20488 Charles Guéné ; 20634 Michel Amiel ; 20869 Jean Louis Masson ; 20884 Michel Vaspart ; 20939 Jean-François Rapin ; 21002 François Grosdidier ; 21016 François Grosdidier ; 21087 Pascal Allizard ; 21174 Brigitte Micouleau ; 21498 Charles Revet ; 21502 François Marc ; 21608 Françoise Férat ; 21695 Mathieu Darnaud ; 21879 Jean-Pierre Grand ; 21917 Jacques Cornano ; 21939 Hervé Maurey ; 21941 Philippe Madrelle ; 22027 Philippe Madrelle ; 22190 Roland Courteau ; 22261 Jacques Groperrin ; 22300 Hervé Maurey ; 22337 Chantal Jouanno ; 22548 Roland Courteau ; 22636 Gérard Bailly ; 22686 Antoine Karam ; 22740 Brigitte Micouleau ; 22783 Corinne Féret ; 22832 Jean-Marie Morisset ; 22885 Alain Houpert ; 22963 Jean-François Rapin ; 23065 Roland Courteau ; 23072 Jean-François Longeot ; 23185 François Bonhomme ; 23212 Roland Courteau ; 23247 Daniel Laurent ; 23266 Didier Guillaume ; 23346 Jean Louis Masson ; 23365 Jean-Noël Guérini ; 23370 Roland Courteau ; 23422 Jean Louis Masson ; 23446 François Marc ; 23453 Gérard Cornu ; 23519 Antoine Lefèvre ; 23565 Daniel Chasseing ; 23566 Daniel Chasseing ; 23712 Joël Labbé ; 23756 François Marc ; 23800 Jean Pierre Vogel ; 23828 Roland Courteau ; 23839 François Bonhomme ; 23851 Yannick Botrel ; 23922 Sophie Primas ; 23987 Marie-Françoise Perol-Dumont ; 24013 Jean-Noël Guérini ; 24083 Gérard Bailly ; 24126 Jacqueline Gourault ; 24146 Jean Louis Masson ; 24171 Michel Amiel ; 24399 Jean Louis Masson ; 24409 Brigitte Micouleau ; 24456 Jean-Pierre Bosino ; 24475 Cédric Perrin ; 24480 Hervé Maurey ; 24483 Hervé Maurey ; 24495 Jean Louis Masson ; 24524 Jean Louis Masson ; 24537 Philippe Bas ; 24538 Michel Le Scouarnec ; 24581 Jean Louis Masson ; 24655 Antoine Lefèvre ; 24680 Roger Karoutchi ; 24701 Hervé Maurey ; 24711 Anne Chain-Larché ; 24728 Hervé Maurey ; 24732 Jean-Yves Roux ; 24796 Roland Courteau ; 24805 Gérard Longuet ; 24812 Didier Marie ; 24820 Roland Courteau ; 24838 Christian Favier ; 24856 Jean-Noël Guérini ; 24859 Jean Louis Masson ; 24865 Didier Mandelli ; 24885 Alain Richard ; 24895 Ronan Dantec ; 24906 Jean Louis Masson ; 24919 Roland Courteau ; 24937 Bruno Sido ; 24954 Guy-Dominique Kennel ; 24955 Agnès Canayer ; 24986 Rachel Mazuir ; 24995 Olivier Cigolotti ; 24997 Caroline Cayeux ; 25005 Marie-France De Rose ; 25010 Marie-Noëlle Lienemann ; 25016 Jean Louis Masson ; 25044 Jean-Noël Cardoux ; 25050 Philippe Mouiller ; 25053 Jean-Marie Morisset ; 25067 Didier Mandelli ; 25077 Patricia Schillinger ; 25083 Marie-France De Rose ; 25096 François Commeinhes ; 25106 Yves Détraigne ; 25111 Roland Courteau ; 25113 Alain Fouché ; 25138 Jean Louis Masson ; 25150 Jean Louis Masson ; 25155 Alain Chatillon ; 25169 Michel Le

Scouarnec ; 25174 Jean Louis Masson ; 25176 Michel Raison ; 25197 Jean Louis Masson ; 25201 Danielle Michel ; 25209 Michel Vaspart ; 25210 Olivier Cadic ; 25242 Jean Louis Masson ; 25294 Gilbert Bouchet ; 25311 Jacques Genest ; 25316 Françoise Cartron ; 25322 Cédric Perrin ; 25358 Jacques Cornano ; 25359 Jacques Cornano ; 25363 François Calvet ; 25367 Jean Louis Masson ; 25371 Jacques Cornano ; 25380 Yves Détraigne ; 25382 Jean Louis Masson ; 25400 Pascale Gruny ; 25403 Alain Vasselie ; 25426 Patrick Masclat ; 25467 François Marc ; 25477 Christian Favier ; 25479 Jean-Léonce Dupont ; 25481 Roland Courteau ; 25490 Alain Joyandet ; 25500 Leila Aïchi ; 25501 Jean-Claude Leroy ; 25520 Jean-Noël Guérini ; 25533 Jean-Noël Guérini ; 25555 Jean Louis Masson ; 25588 Jean Louis Masson ; 25614 Jean Louis Masson.

## TRANSPORTS (77)

N<sup>os</sup> 13265 Sylvie Goy-Chavent ; 14270 Jean-Paul Fournier ; 14569 Gérard Collomb ; 15443 Daniel Laurent ; 16041 Daniel Chasseing ; 16295 Jean-Paul Fournier ; 16454 François Grosdidier ; 17144 Didier Mandelli ; 17145 Didier Mandelli ; 17362 Christian Cambon ; 17466 Christian Favier ; 17834 Samia Ghali ; 17862 Stéphane Ravier ; 18319 Pierre Charon ; 18871 Catherine Procaccia ; 19102 Philippe Bas ; 19135 Anne-Catherine Loisier ; 19336 Pierre Laurent ; 19456 Laurence Cohen ; 19700 Michel Bouvard ; 19820 Antoine Lefèvre ; 20138 Patricia Schillinger ; 20140 Pascal Allizard ; 20272 Dominique Bailly ; 20450 Pierre Laurent ; 20610 François Bonhomme ; 20668 Jacques Bigot ; 20682 Michel Bouvard ; 20938 Daniel Chasseing ; 21033 François Grosdidier ; 21150 François Calvet ; 21248 Patricia Schillinger ; 21389 Jean-Baptiste Lemoyne ; 21428 Loïc Hervé ; 21482 Michel Bouvard ; 21622 Georges Patient ; 21679 Michel Bouvard ; 21699 Jean-Noël Guérini ; 21800 Alain Houpert ; 21828 Philippe Dallier ; 22075 Hervé Maurey ; 22231 Joël Guerriau ; 22262 David Rachline ; 22272 Hervé Marseille ; 22382 André Trillard ; 22391 Hervé Maurey ; 22634 Hubert Falco ; 22762 François Bonhomme ; 22884 Hervé Maurey ; 22938 Michel Bouvard ; 23068 Roland Courteau ; 23234 Dominique Estrosi Sassone ; 23236 Christian Favier ; 23288 Philippe Bonnacarrère ; 23456 Bruno Sido ; 23528 Joëlle Garriaud-Maylam ; 23637 Antoine Lefèvre ; 24004 Roland Courteau ; 24106 Jean-Jacques Lasserre ; 24107 Jean-Jacques Lasserre ; 24222 Jacques Legendre ; 24276 Jean Louis Masson ; 24416 Hervé Maurey ; 24430 Yannick Botrel ; 24444 Christian Manable ; 24478 Hervé Maurey ; 24481 Hervé Maurey ; 24784 Guy-Dominique Kennel ; 24786 Pascale Gruny ; 24842 Bruno Sido ; 24869 Alain Marc ; 25244 Jean Louis Masson ; 25279 Odette Herviaux ; 25499 Jean Louis Masson ; 25509 Jean-Noël Guérini ; 25606 Roland Courteau ; 25609 Marie-France De Rose.

## TRAVAIL (259)

N<sup>os</sup> 13375 Daniel Reiner ; 13545 Robert Navarro ; 13584 François Bonhomme ; 13646 Jean-Pierre Sueur ; 13692 Jean-Noël Guérini ; 13728 Jean-Pierre Grand ; 13805 Jean-Pierre Grand ; 13817 Gérard Cornu ; 13936 Philippe Bonnacarrère ; 14233 Georges Labazée ; 14303 Jean Louis Masson ; 14429 Jean-Marie Morisset ; 14536 Jacques-Bernard Magner ; 14827 Pascale Gruny ; 14910 François Bonhomme ; 15008 Corinne Imbert ; 15011 Dominique Gillot ; 15123 Michel Raison ; 15181 Catherine Morin-Desailly ; 15204 Chantal Jouanno ; 15255 Jean-Baptiste Lemoyne ; 15264 Jean Louis Masson ; 15456 Claude Kern ; 15658 Hervé Poher ; 15749 Roger Karoutchi ; 15791 Georges Labazée ; 15860 Corinne Imbert ; 16033 Michel Bouvard ; 16063 Alain Houpert ; 16068 Gérard Bailly ; 16098 Daniel Laurent ; 16114 Daniel Dubois ; 16118 Roger Karoutchi ; 16178 Jean-Marie Morisset ; 16184 Philippe Madrelle ; 16208 Roger Karoutchi ; 16219 Marie-Noëlle Lienemann ; 16238 Jean-Noël Guérini ; 16384 Philippe Mouiller ; 16444 Catherine Procaccia ; 16447 Catherine Génisson ; 16632 Jean-Claude Lenoir ; 16795 Annick Billon ; 16803 Catherine Procaccia ; 16949 Yannick Botrel ; 16965 Annick Billon ; 17042 Simon Sutour ; 17045 François-Noël Buffet ; 17091 Alain Marc ; 17198 Rachel Mazuir ; 17202 Marie-Françoise Perol-Dumont ; 17212 Georges Labazée ; 17348 Jean Louis Masson ; 17356 François Grosdidier ; 17360 Michel Le Scouarnec ; 17513 Roland Courteau ; 17603 Simon Sutour ; 17660 Michel Raison ; 17665 Daniel Laurent ; 17666 Corinne Féret ; 17685 Michel Savin ; 17704 Jean-Claude Boulard ; 17759 Alain Houpert ; 17839 Jean-Pierre Grand ; 17856 Corinne Imbert ; 17878 Cédric Perrin ; 17914 Pascale Gruny ; 17918 Delphine Bataille ; 17925 Michel Raison ; 17959 Jean Louis Masson ; 18030 Alain Houpert ; 18057 Jean-Léonce Dupont ; 18111 Marie-Françoise Perol-Dumont ; 18121 Marie-Françoise Perol-Dumont ; 18165 Olivier Cigolotti ; 18205 Daniel Laurent ; 18242 Ladislas Poniatowski ; 18261 Cyril Pellevat ; 18337 Cyril Pellevat ; 18534 Rachel Mazuir ; 18545 Jean-Claude Lenoir ; 18576 Alain Anziani ; 18652 Antoine

Lefèvre ; 18704 Roland Courteau ; 18714 Michel Vaspart ; 18774 Marie-Françoise Perol-Dumont ; 18783 Gérard Cornu ; 18801 Marie-Noëlle Lienemann ; 18813 Roland Courteau ; 18818 Roland Courteau ; 18824 Jean Louis Masson ; 18826 Jean Louis Masson ; 18845 Samia Ghali ; 18881 Pierre Laurent ; 18968 Catherine Troendlé ; 18977 Martial Bourquin ; 18986 Françoise Gatel ; 19014 Cédric Perrin ; 19167 Alain Chatillon ; 19174 Michel Bouvard ; 19221 Hervé Maurey ; 19225 Gérard Dériot ; 19284 Rachel Mazuir ; 19308 Claude Malhuret ; 19349 Louis Nègre ; 19403 Daniel Laurent ; 19443 Jean Louis Masson ; 19445 Catherine Procaccia ; 19448 Hervé Maurey ; 19544 Jean-Pierre Grand ; 19545 Jean-Pierre Grand ; 19546 Daniel Gremillet ; 19635 Jean-Pierre Grand ; 19685 Patricia Schillinger ; 19728 Pierre Laurent ; 19744 Daniel Laurent ; 19766 Roland Courteau ; 19774 Alain Houpert ; 19775 Alain Houpert ; 19778 Daniel Laurent ; 19806 Roger Karoutchi ; 19807 Roger Karoutchi ; 19832 Roger Madec ; 19854 Cédric Perrin ; 19860 Corinne Imbert ; 19867 Daniel Laurent ; 19894 Hervé Marseille ; 19942 Roger Karoutchi ; 19960 Philippe Bonnacarrère ; 19997 Maurice Vincent ; 20177 Martial Bourquin ; 20201 Alain Houpert ; 20205 Alain Houpert ; 20241 Michel Raison ; 20248 Daniel Laurent ; 20258 Dominique Bailly ; 20292 Roger Karoutchi ; 20296 Jean Louis Masson ; 20306 Roland Courteau ; 20321 Rachel Mazuir ; 20328 Françoise Laborde ; 20358 Olivier Cigolotti ; 20396 Daniel Laurent ; 20444 Michel Savin ; 20473 Yannick Vaugrenard ; 20499 Roger Karoutchi ; 20501 Roger Karoutchi ; 20537 Jean-Marie Morisset ; 20579 Jean-Noël Guérini ; 20600 François Bonhomme ; 20652 Cédric Perrin ; 20653 Cédric Perrin ; 20684 Philippe Mouiller ; 20755 Michel Billout ; 20847 Jean Louis Masson ; 20867 Jean Louis Masson ; 20870 Jean Louis Masson ; 20980 Alain Dufaut ; 21036 François Grosdidier ; 21092 Yves Détraigne ; 21147 Roland Courteau ; 21184 Olivier Cigolotti ; 21197 Olivier Cigolotti ; 21227 Brigitte Micouveau ; 21448 Rachel Mazuir ; 21651 François Bonhomme ; 21688 Corinne Féret ; 21728 Philippe Bas ; 21767 Roland Courteau ; 21775 Alain Dufaut ; 21794 Michel Raison ; 21824 François Marc ; 21861 Philippe Kaltenbach ; 21925 Cédric Perrin ; 22019 Jean-Noël Guérini ; 22020 Cyril Pellevat ; 22054 Annick Billon ; 22089 Yves Daudigny ; 22093 Roger Karoutchi ; 22108 Rachel Mazuir ; 22112 Rachel Mazuir ; 22185 Jean-Marie Morisset ; 22312 Jean-Baptiste Lemoyne ; 22428 Guy-Dominique Kennel ; 22472 Jean Louis Masson ; 22552 Agnès Canayer ; 22572 Hélène Conway-Mouret ; 22619 Cyril Pellevat ; 22633 Didier Marie ; 22661 Jean Louis Masson ; 22733 Gisèle Jourda ; 22751 François Bonhomme ; 22764 François Bonhomme ; 22886 Gisèle Jourda ; 22894 François Marc ; 22911 François-Noël Buffet ; 22926 Dominique Watrin ; 22934 Philippe Mouiller ; 22966 Isabelle Debré ; 23003 Jean-Claude Lenoir ; 23032 Alain Joyandet ; 23034 Alain Joyandet ; 23121 Michel Vaspart ; 23198 Jean-Claude Lenoir ; 23324 Simon Sutour ; 23339 Anne-Catherine Loisier ; 23349 Antoine Lefèvre ; 23392 Michel Delebarre ; 23471 Gérard Cornu ; 23478 Michel Vaspart ; 23535 Jean Louis Masson ; 23578 Jean-Claude Leroy ; 23584 Gérard Cornu ; 23598 Jean-Noël Guérini ; 23624 Pierre Laurent ; 23680 Alain Joyandet ; 23737 Michel Fontaine ; 23832 Rachel Mazuir ; 23857 Jean-Jacques Lasserre ; 23926 Annie David ; 23984 Annick Billon ; 24129 Michel Le Scouarnec ; 24182 Philippe Mouiller ; 24238 Gérard Cornu ; 24257 Roland Courteau ; 24259 Roland Courteau ; 24295 Olivier Cigolotti ; 24296 Olivier Cigolotti ; 24361 Pierre Laurent ; 24401 Alain Chatillon ; 24413 Brigitte Micouveau ; 24414 Hélène Conway-Mouret ; 24487 Hervé Maurey ; 24530 Didier Marie ; 24647 Hervé Marseille ; 24651 Roland Courteau ; 24705 Jean Desessard ; 24722 Jean-Marie Morisset ; 24778 Philippe Bonnacarrère ; 24821 Pierre Laurent ; 24851 Mathieu Darnaud ; 24861 Gérard Cornu ; 24887 Guy-Dominique Kennel ; 24935 Bruno Sido ; 25014 Christian Favier ; 25141 Yves Détraigne ; 25326 Michel Raison ; 25328 Michel Raison ; 25339 Michel Raison ; 25391 Jean-Noël Guérini ; 25444 Philippe Bonnacarrère ; 25458 Jean-Noël Guérini ; 25469 François Marc ; 25470 François Marc ; 25498 Roland Courteau ; 25503 Jean-Claude Leroy ; 25514 Jean-Noël Guérini ; 25526 Jean-Noël Guérini ; 25593 Jean-Noël Cardoux.